

Parc naturel régional Livradois-Forez

Bilan 2016

Charte 2011 - 2023

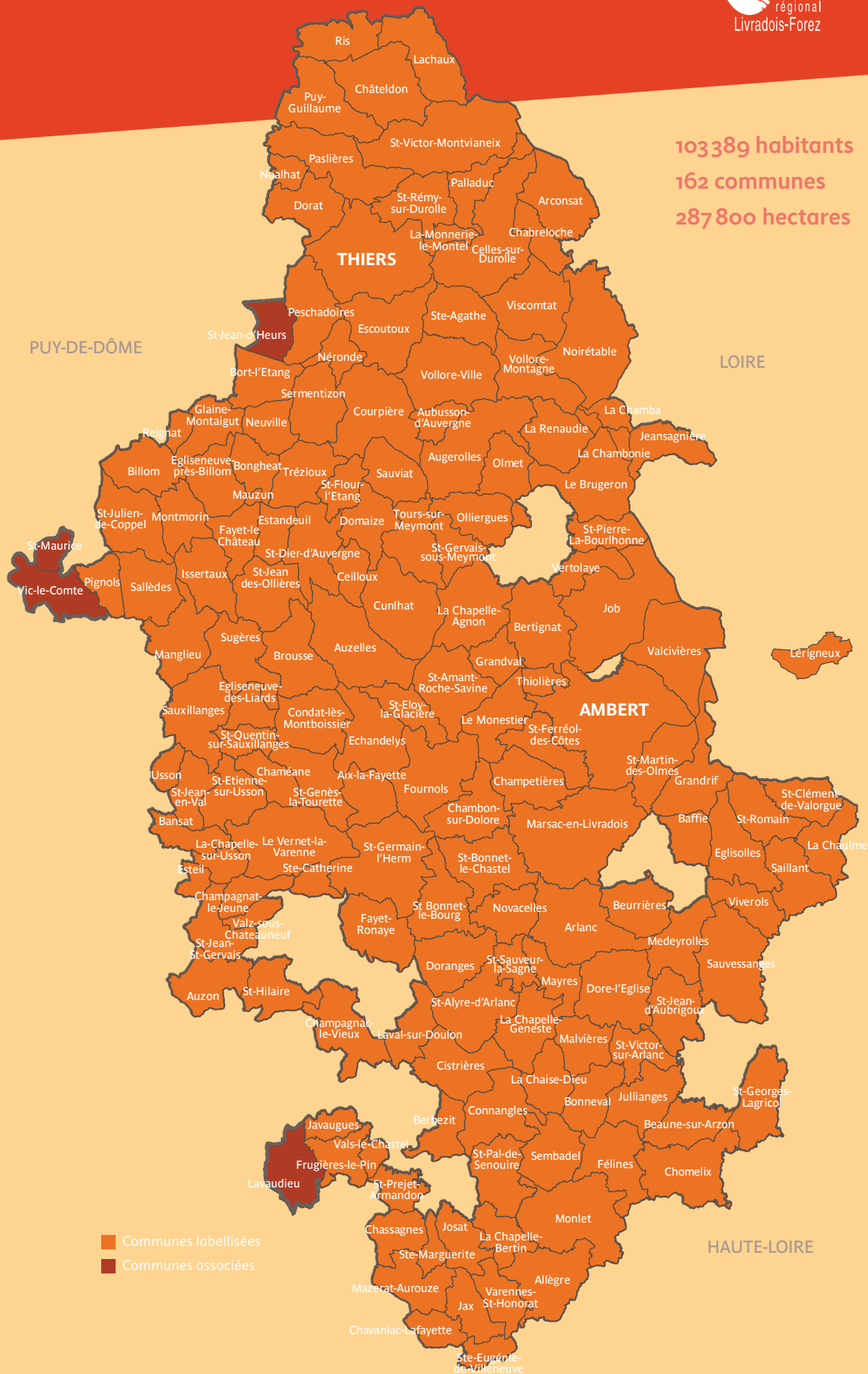


l'Auvergne, côté soleil levant

Le territoire du Parc



103 389 habitants
162 communes
287 800 hectares



AXE 1**Un socle patrimonial
facteur d'appartenance 3****Maintenir la biodiversité
et diversifier les habitats naturels 4**

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces 4

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables 7

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne 13

Construire les paysages de demain 14

Faire face au banal et cultiver l'ouverture 14

**Transmettre et investir les patrimoines culturels
d'hier et d'aujourd'hui 14**

Sauvegarder et mettre en valeur le bâti remarquable 14

AXE 2**Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants 15****Préserver la ressource en eau
et les milieux aquatiques
par une gestion exemplaire 16****Promouvoir et développer
une gestion durable de la forêt 18**

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux 18

**Encourager des pratiques agricoles saines
favorables à une gestion durable des ressources 19**

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables 19

Développer les filières courtes et mettre en valeur les produits locaux 19

Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs 20

**Développer un tourisme durable de nature et de
patrimoines fondé sur des rencontres 21**

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel » 21

Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes 22

Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables 23

**Valoriser les ressources
en énergies renouvelables 24**

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables 24

AXE 3**Des pratiques plus durables
pour une autre vie 25****Impliquer les entreprises dans plus de performance
environnementale et sociale 26**

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables 26

**Mettre en œuvre un urbanisme frugal
en espace et en énergie 28**

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat 28

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement 28

Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural 30

**Développer des modes de transport et
de déplacement doux en milieu rural 32**

Jouer l'atout de la voie ferrée Peshadoires-Estivareilles-Darsac 32

Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle » 32

**Réduire nos consommations d'énergie
en vivant mieux 33**

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leur consommation d'énergie 33

**Outiller les collectivités locales pour
qu'elles soient les moteurs du changement 34**

Accompagner les collectivités vers l'exemplarité 34

AXE 4**Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet 35****Activer le passage des idées aux actes 36**

Sensibiliser la population en osant l'inattendu 36

Evaluation de la Charte - Conseil scientifique du Parc 38

Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable 39

Impliquer les habitants dans les actions du Parc 39

Politiques territoriales 41

Intercommunalités 42

Programme LEADER 42

SCoT Livradois-Forez 43

Pays vallée de la Dore 44

Projet de recherche-action « INVENTER » et Projet Alimentaire Territorial 45

Le Syndicat mixte 46

Le Comité syndical 46

L'équipe technique 47

Le budget 48

Participer, l'essentiel

L'année 2016 était celle du 30^e anniversaire de la création par le Conseil régional d'Auvergne du Parc naturel régional Livradois-Forez. Cet acte, fêté le 3 septembre 2016 au Col du Béal lors de la manifestation « les 30 ans en marchant », marquait l'aboutissement d'un processus engagé dès 1981 par une trentaine d'élus. Ils étaient tous maires d'une commune du Livradois-Forez, réunis au Bruyeron en novembre 1981, mobilisés pour contredire les prévisions pessimistes pour l'avenir de notre territoire.

Ils étaient persuadés que les communes rurales avaient de l'avenir ! Aujourd'hui comme hier, « cent fois sur le métier nous remettons notre ouvrage », parce que de nouveaux habitants viennent s'installer en Livradois-Forez à la recherche d'un cadre de vie et de perspectives nouvelles, parce qu'il convient d'imaginer avec toutes et tous des actions simples et innovantes ancrées dans les réalités locales pour inventer notre vie aujourd'hui et demain.

Inventer une nouvelle vie, c'est avant tout faire participer les gens, faire réfléchir sur la thématique centrale de l'accueil, de la solidarité et construire collectivement.

Ces changements de perception, ces nouvelles pratiques collaboratives, ces engagements solidaires entre territoires et individus permettent de réelles avancées sur le Livradois-Forez et 2016 est une année riche d'exemples :

- L'ouverture du « Local », magasin de producteurs à Ambert est porteuse d'une évolution marquée vers une consommation vertueuse.
 - L'accompagnement de l'opération « Territoire Zéro Chômeurs » permet une expérimentation de lutte contre le chômage de longue durée par la réorientation des dépenses liées à la privation d'emploi.
 - La construction exemplaire avec la profession forestière du Livradois-Forez d'un mode opératoire pour l'exploitation des bois intéresse d'autres massifs (Combrailles) et permet d'envisager un transfert d'expérience en région Auvergne-Rhône-Alpes.
-
- Dans le cadre de la concertation du SAGE Dore, l'élaboration d'un Contrat territorial pour la Dore aval programmant les travaux d'amélioration des cours d'eau a été poursuivie.
 - Les nombreuses et diverses interventions de l'Atelier d'urbanisme ont permis d'engager des animations et chantiers associant les citoyennes et les citoyens aux réflexions et projets concernant l'aménagement de notre cadre de vie.
 - Le succès grandissant des actions pédagogiques et citoyennes avec les écoles ou dans le cadre d'un observatoire participatif de la biodiversité est remarquable et se révèle non seulement comme un facteur d'enrichissement de la connaissance mais également comme vecteur de lien social.

Tony BERNARD,
Président du Parc
naturel régional Livradois-Forez,
Maire de Châteldon.





AXE

1

Un socle patrimonial
facteur d'appartenance

Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces

Prise en compte des réseaux écologiques dans les documents d'urbanisme

- Le Parc a élaboré plusieurs outils pour aider les collectivités à identifier et à prendre en compte la Trame verte et bleue (TVB) : un cahier technique – intitulé Des réseaux écologiques pour préserver la biodiversité – qui présente les principales définitions et les enjeux pour la biodiversité ; une carte au 1/100 000 ; une stratégie de préservation et d'intervention ; une méthodologie pour l'inscription de la TVB dans les documents d'urbanisme.
- Une centaine de personnes - dont la moitié était des élus représentant 24 communes et 9 EPCI⁽¹⁾ - a participé à l'opération de sensibilisation sur ce sujet organisée par le Parc, en lien avec l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez et avec l'aide de prestataires. Ce programme comprenait quatre visites de la TVB dans quatre contextes différents et un atelier intercommunal. Les participants aux visites ont parcouru les diverses composantes et habitats qui trament les continuités écologiques des paysages observés ; ont repéré les témoins de la biodiversité ; ont pris connaissance de projets d'urbanisation adaptés aux continuités écologiques et s'inscrivant dans le paysage ; ont (re)découvert des modes de gestion des espaces agricoles et naturels qui favorisent le maintien des corridors écologiques et de la biodiversité. Chaque visite s'est conclue par la construction d'un outil pédagogique interactif nommé Petite Terre dont le prototype avait été réalisé suite à la démarche expérimentale de la Communauté de communes de Billom-Saint-Dier-Vallée du Jauron. Cet outil numérique 3D interactif de visualisation paysagère et de cartographie intègre, pour chaque portion de territoire, les données éco-paysagères de la TVB et des espèces cibles, les fonctionnalités écologiques, les cartographies réglementaires ou de projets, la sensibilité en matière de gestion et toute autre information nécessaire

à la compréhension du concept de réseaux écologiques et à leur intégration dans un territoire. Une Petite Terre se matérialise par la visite virtuelle à 360° d'un paysage depuis un site web, en l'occurrence ceux du Parc et des communautés de communes concernées. Cette immersion permet de cibler les composantes paysagères. Le concept des Petites Terres a été présenté par le Parc à l'occasion du congrès de la Fédération des parcs naturels régionaux de France et proposé comme action phare du Livradois-Forez dans le cadre des 50 ans des Parcs naturels régionaux de France, en 2017.

Suivi des espèces remarquables

Les techniciens du Parc réalisent des observations et le suivi d'espèces patrimoniales ou à enjeux, en lien avec les animateurs des sites naturels bénéficiant de programmes d'actions. En 2016, ils ont notamment relevé la présence, en période de nidification, du Faucon pèlerin sur les communes de Job (Puy-de-Dôme) et de Thiers (Puy-de-Dôme). Entre début avril et fin octobre, le merle à plastron, espèce à enjeux emblématique de la lisière supérieure forestière, a fait l'objet de 27 données d'observation dans cinq communes. Un « piège vidéo » a permis de confirmer sa présence en période de nidification et d'élevage des jeunes. Le chat forestier a de nouveau été repéré dans les massifs du Haut-Forez.

La Pie grièche grise

La LPO⁽²⁾ Auvergne et le groupe local d'Ambert contribueront à nouveau, en 2017 et 2018, à la mise en place de l'observatoire de la Pie grièche grise créé en 2015 et mettront en œuvre le plan d'actions défini la même année pour le bassin d'Ambert qui, avec 20 couples, concentre l'une des plus importantes populations de France.

Pie grièche grise © Christian AMBLARD



(1) Etablissement public de coopération intercommunale
(2) Ligue pour la Protection des Oiseaux

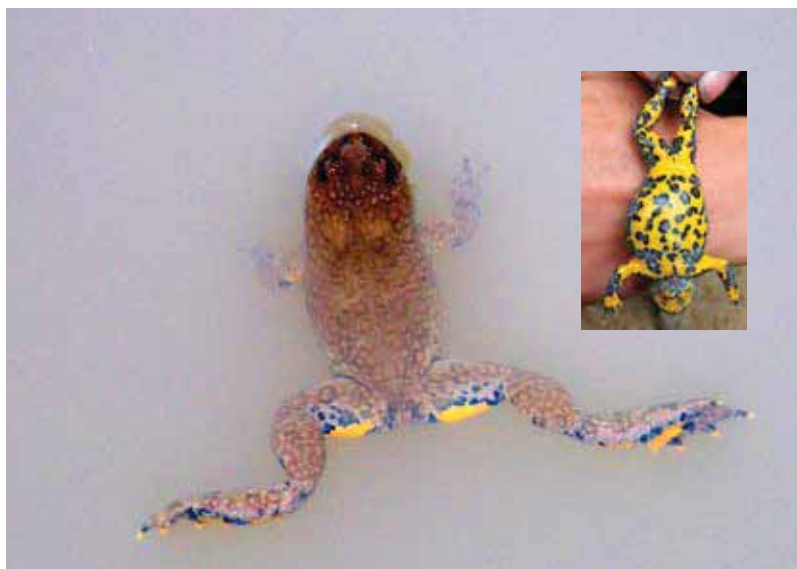
Le Sonneur à ventre jaune

L'étude menée en 2014 et 2015 afin de mieux connaître la répartition du Sonneur à ventre jaune dans le Livradois-Forez a permis de repérer des noyaux de population majeurs dans deux secteurs du Puy-de-Dôme : Vollore-Ville/Courpière/Escoutoux et Glaine-Montaigut/Bongheat/Egliseneuve-près-Billom/Neuville (sur un site Natura 2000). Quatre autres noyaux sont jugés importants, toujours dans le Puy-de-Dôme : Paslières/Dorat/Noalhat, Augerolles, Manglieu et Sallèdes/Pignols/Vic-le-Comte (Espace naturel sensible de la Comté). Le Parc souhaite poursuivre les suivis de cette espèce emblématique pendant deux années et engager des actions pour la préservation des principaux noyaux de population. Sa proposition a été retenue dans le Plan régional d'actions Auvergne en faveur de cette espèce. Cette démarche, prévue pour 2017 et 2018, comprend le suivi des principales stations de reproduction et d'hivernage, une sensibilisation des habitants, une information des communes et des propriétaires privés, la réalisation d'aménagements spécifiques si besoin.

Forêts anciennes et petites chouettes de montagne

Dans le cadre de son appel à projets visant à enrayer la perte de biodiversité des forêts anciennes du Massif central, le Groupement d'Intérêt public (GIP) du Massif Central a retenu deux projets concernant le Livradois-Forez :

- Le premier projet visant à « mieux connaître et préserver les forêts anciennes du Massif central » mené par l'InterParcs Massif central (IPAMAC) implique également le Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC), le Parc national des Cévennes, les Parcs naturels régionaux (ou projets de parc) des Monts d'Ardèche, des Volcans d'Auvergne, du Livradois-Forez, de l'Aubrac, du Haut-Languedoc, des Causses du Quercy, des Grands Causses, des Monts d'Ardèche, des Sources et Gorges de l'Allier, de Millevaches en Limousin, du Pilat et du Morvan et des centres régionaux du CNPF⁽¹⁾ et l'ONF⁽²⁾. Chacun est chargé de réaliser des diagnostics écologiques, des inventaires faunistiques et mène des opérations de sensibilisation, notamment à l'intention des propriétaires forestiers.
- C'est la première fois qu'un projet de cette ampleur fédère un nombre aussi important de territoires du Massif central. En avril, la Maison du Parc a accueilli l'ensemble de ces partenaires pour une journée d'échanges techniques, en présence d'un géographe spécialiste des forêts.



Crapaud sonneur à ventre jaune



- L'IPAMAC s'est chargé de la mutualisation de la cartographie des forêts anciennes dans les parcs naturels du Massif central. Cette cartographie a été réalisée après numérisation des cartes d'état-major (datant de 1843-1844 pour le Livradois-Forez). Elle est accompagnée d'une note générale pour le Massif central et d'une note de synthèse pour chaque Parc. Le site internet du Parc (<http://atlas.parc-livradois-forez.org/>) donne un premier aperçu des forêts présumées anciennes du Livradois-Forez, une analyse de l'évolution des paysages forestiers depuis la fin du XIX^{ème} siècle et un zoom sur les forêts des Allebasses et du Châtaignier (leur histoire, leur biodiversité...). On y apprend notamment que 28% des forêts actuelles sont présumées anciens, soit 15% du territoire boisé.

(1) Centre national de la propriété forestière
(2) Office national des forêts

- Le second projet porté par le Parc est lié au fait que celui-ci a une responsabilité particulière dans la conservation de ces peuplements puisqu'il concentre 25 à 30 % des sapinières du Massif central. En outre, les populations de Chouette de Tengmalm et de Chevêchette d'Europe, appelées « petites chouettes de montagne », espèces parapluie dont les exigences écologiques sont peu connues mais dont la présence est vraisemblablement liée aux boisements anciens d'altitude, sont également plus importantes que dans d'autres secteurs. Aussi le Parc porte-t-il un programme d'amélioration des connaissances – de 2016 à 2018 – pour le maintien de boisements anciens à haute valeur écologique. Mené en lien avec l'ONF et le CRPF⁽¹⁾, celui-ci comprend :
 - des inventaires des populations de Chouette de Tengmalm et de Chevêchette d'Europe réalisés par un réseau d'une quin-

zaine d'observateurs bénévoles et auxquels participent des techniciens de l'ONF et du CRPF ; dès 2016, la présence importante des deux espèces a été confirmée : la chouette de Tengmalm est présente dans 45 communes et la Chevêchette d'Europe dans 25 communes ;

- une caractérisation des sapinières-hêtraies montagnardes abritant ces espèces à partir de placettes échantillons, de relevés forestiers et de recherches bibliographiques et cartographiques ;
- la définition de pratiques et itinéraires sylvicoles favorables à la conservation de ces habitats.

Le Parc et ses partenaires vont sensibiliser les propriétaires forestiers et les professionnels à cette richesse afin de favoriser ces pratiques. Une rubrique du site internet du Parc est consacrée à ce projet : <http://www.parc-livradois-forez.org/-Forets-anciennes-.html>

(1) Centre régional de la propriété forestière



A gauche : Chouette chevêchette - A droite : Chouette de Tengmalm
© Romain RIOLS

Enquête lichens

Plusieurs chargés de mission du Parc ont participé à une formation pour contribuer à l'enquête participative sur les Lichens forestiers d'Auvergne et du Massif central portée par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes⁽²⁾. L'une des journées de formation – à laquelle une cinquantaine de personnes a participé – a été organisée à La Chamba (Loire) : le site choisi a permis de découvrir sur le terrain 7 des 8 espèces de Lichens concernées par cette enquête. Les 3 espèces forestières patrimoniales indicatrices de stabilité du milieu sont très bien représentées dans les sapinières du Col de la Loge. Au printemps 2017, le Parc publiera un article présentant les résultats de cette enquête à laquelle ont participé des forestiers, des naturalistes, des gestionnaires d'espaces naturels, des étudiants, des citoyens...

(2) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



© Marcel DUQUENNE

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

Espèces animales protégées

Le diagnostic de la biodiversité en Auvergne réalisé en 2009 a fait apparaître un enjeu fort pour la conservation de certaines espèces. Ce qui suppose de veiller à l'évolution des pratiques locales et, parfois, de mettre en place un dispositif de protection ou de reconquête du biotope. Dans son Plan biodiversité, adopté en 2012, le Parc a dressé la liste des espèces prioritaires dans le Livradois-Forez. Des plans de gestion ou de conservation sont proposés pour les espèces ou les groupes d'espèces les plus rares et les plus vulnérables. Il convient également d'anticiper l'arrivée de nouvelles espèces protégées ou invasives à propos desquelles une information et un accompagnement des acteurs locaux sont nécessaires, dans le cadre des dispositifs nationaux et régionaux.

Chouette chevêche

Le plan d'actions établi par le Parc en 2015 vise à favoriser le maintien et le développement des populations de Chouette chevêche dans un secteur d'environ 6 000 ha situé dans 6 communes du Puy-de-Dôme : Reignat, Glaine-Montaigut, Bort-l'Étang, Neuville, Bongheat et Mauzun. Les actions engagées ont été poursuivies en 2016 avec l'installation de 20 nichoirs chez 20 particuliers (chacun a signé, pour 3 ans, une convention de parrainage de la chouette chevêche), l'organisation, à l'intention des habitants, d'une réunion publique et d'une sortie sur le terrain, le lâcher de 5 jeunes chevêches issues du centre de sauvegarde des oiseaux blessés de la LPO Auvergne.



Chouette chevêche
CC-BY-SA-3.0 Trebol-a sur WIKIPEDIA

L'Azuré des mouillères

Après la découverte de sites majeurs pour l'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon*), un plan d'action en faveur de ce papillon a été élaboré, dans le cadre du Plan régional d'action pour les papillons du genre *Maculinea* et avec l'appui d'un expert naturaliste. Engagé en 2015 pour une durée de deux ans, il comportait la préparation de mesures de conservation sur les sites majeurs à *Maculinea alcon* et la poursuite des recherches ciblées sur de nouveaux sites de la partie puydômoise du Livradois qui sont a priori favorables en raison de la présence de *Gentiane pneumonanthe*, plante hôte de ces papillons. En 2016, l'information des propriétaires et gestionnaires de 3 sites majeurs qui se trouvent sur les communes de Monlet et La Chaise-Dieu (Haute-Loire) et de Condatles-Montboissier (Puy-de-Dôme) s'est poursuivie. Le suivi des sites a été complété afin de proposer des mesures de conservation.



Azuré des mouillères
Par Vítězslav Maňák — Travail personnel, CC BY-SA 3.0

Valorisation et préservation des Hautes-Chaumes du Forez

Site Natura 2000 des Monts du Forez

- Le lancement du PAEC⁽¹⁾ « Hautes-Chaumes du Forez » élaboré en 2015 a été l'une des principales actions du Parc sur ce site. L'objectif de ce programme est de répondre aux enjeux agricoles : maintien des milieux ouverts et d'un équilibre landes/pelouses via des pratiques raisonnées ; maintien d'une pression adéquate sur les milieux ; respect des milieux sensibles. Au cours de l'année 2016, le Parc a présenté ce PAEC aux exploitants agricoles et accompagné ceux qui ont souhaité contractualiser. Cinq mesures leur ont été proposées : développer ou conserver sur les landes et pelouses pâturées des modes de gestion pastorale favorables à la biodiversité floristique et faunistique, qu'il s'agisse d'estives collectives ou individuelles ; maintenir la richesse floristique des prairies naturelles (anciennes fumades et prairies de fauche actuelles) ; préserver les milieux humides (tourbières en particulier) en évitant la dégradation par le piétinement et l'érosion liées à un pâturage non raisonné et en luttant contre la fermeture et l'enrichissement ; reconquête des landes en friche par la fauche et/ou le pâturage afin de restaurer des habitats d'intérêt communautaire et donc de permettre le développement d'espèces animales et végétales attachées à ce milieu. La quasi-totalité des exploitants (30 sur 34) a souscrit des mesures agroenvironnementales pour une surface totale de plus de 2 400 ha.
- Le suivi des populations de Damier de la Succise, initié en 1999, révèle une situation globalement stable pour les sites à fort effectif mais plutôt négative pour les sites à faible effectif. Parmi les sites recensés en 1999, trois n'abritaient plus de Damier en 2016. Plusieurs nouvelles stations ont été découvertes. Sur le site de Baracuchet, ces observations ont été complétées par un comptage des nids de chenilles qui permet d'améliorer significativement les connaissances sur la répartition des lieux de ponte, d'identifier les micro-habitats recherchés par ce papillon et de recueillir des informations plus précises sur les effectifs. 58 nids ont été recensés (soit 4 000 à 4 500 chenilles) sur 9 zones distinctes dont une en concentre 62 % sur environ 230 m². Ce constat montre que l'habitat optimal de ponte n'occupe qu'une petite surface, ce qui fragilise la population de Damier de la Succise : une dégradation de cette zone pourrait entraîner la disparition de cet habitat.
- Les observations du Damier de la Succise ont permis de découvrir une forte population de Cuivré de la Bistorte, autre lépidoptère inscrit à l'annexe II de la directive Habitats qui avait disparu des Hautes-Chaumes et a été réintroduit il y a quelques années. Cette espèce est en pleine expansion sur ce site alors que ses populations se portent très mal dans des secteurs voisins.
- Quatre bryophytes (mousses) protégées au niveau national et d'intérêt communautaire sont présentes dans le périmètre du site des monts du Forez. Les prospections réalisées en 2016 révèlent que la Bruchie des Vosges a régressé, que la Buxbaumie verte se maintient avec des effectifs importants alors que ceux d'Hypne brillante ont clairement chuté en raison d'un surpâturage et que l'Orthotric de Roger se maintient dans les rares habitats qui lui sont favorables.
- Le Parc a poursuivi la préparation du projet de contrat Natura 2000 portant sur la restauration de la tourbière de la Tuile, âgée d'environ 9 000 ans, située au-dessus du barrage EDF des Pradeaux (commune de Saint-Anthème). Selon le rapport d'un spécialiste des tourbières (Université de Saint-Etienne), une restauration de l'envergure de celle qui est nécessaire a très peu d'équivalent au plan national et serait donc particulièrement intéressante.
- Le Parc a veillé à la compatibilité de plusieurs projets avec les enjeux du site Natura 2000 : travaux sur des captages d'eau au col du Béal et à Pierre-sur-Haute (communes de St-Pierre-La-Bourlhonne et de Job), remplacement d'une conduite d'eau et sécurisation d'un pont (commune de Grandrif), restauration d'une jasserie (commune de Valcivières), aménagement d'une base de loisirs (commune de Saint-Anthème), aménagement du bâtiment d'accueil du col des Supeyres, création d'une piste forestière (commune d'Amber), SCoT⁽²⁾ Livradois-Forez. Il a en outre été consulté par les organisateurs d'une randonnée, d'un trail et d'un raid.

(1) Programme Agroenvironnemental et Climatique
(2) Schéma de cohérence territoriale



Affiche réalisée par les élèves, du collège de Lezoux



Cuivré de la Bistorte



Classe de CE1 de Glaine-Montaiguat



Damier de la Succise - Tourbière de Braveix



Autres sites Natura 2000

Plaine des Varennes

- Le maintien des pratiques agricoles extensives d'élevage et de fauche et la préservation du bocage sont des priorités du document d'objectifs révisé en 2015. Pour répondre à ces enjeux par de nouvelles mesures qui soutiennent des pratiques agricoles favorables à la biodiversité, le Parc a élaboré un PAEC dont la mise en œuvre a débuté en 2016. Six mesures ont été proposées aux exploitants agricoles. Deux concernent les prairies : maintien de la richesse floristique en conservant des prairies naturelles et exploitation extensive et durable des prairies humides avec absence de fertilisation. Une troisième concerne l'entretien des ripisylves. Et les trois dernières l'entretien réfléchi et pertinent des haies, des arbres isolés ou en alignement et des bosquets afin d'en assurer le renouvellement et la pérennité et de conserver leur richesse faunistique et floristique. Les premiers dossiers de contractualisation avec des agriculteurs seront traités en 2017.
- Le suivi des habitats d'intérêt communautaire sensibles a confirmé la tendance identifiée en 2012 : une dégradation de nombre d'entre eux, voire la disparition de certains. Les dynamiques progressives de végétation entraînant la fermeture de ces milieux appellent des mesures de gestion à court terme : remise en pâturage pour les pelouses à Corynéphore (dunes) et curage pour les gazons à Pilulaire à globules (végétations amphibies).
- Un stagiaire a réalisé l'inventaire et la cartographie des éléments bocagers - haies, arbres isolés ou en alignement, bosquets - qui participent à l'identité paysagère de ce site et à la conservation de nombreuses espèces animales parmi lesquelles deux coléoptères saproxyliques (qui vivent dans le bois mort ou pourrissant) d'intérêt communautaire, le Lucane cerf-volant et le Grand capricorne des chênes, dont la présence a notamment justifié le classement de la plaine des Varennes en site Natura 2000. Après analyse des résultats, des fiches synthétiques - comprenant un état des lieux du bocage, son évolution et des préconisations de gestion - seront remises à chaque commune. Ce milieu, en déclin au plan national, gagne à être connu car il joue un rôle écologique et remplit des fonctions agricoles et agronomiques : brise-vent, lutte contre l'érosion, rétention et épuration de l'eau, abri pour les prédateurs des ravageurs des cultures, valorisation des plaquettes pour le chauffage et la litière animale...
- Le projet pédagogique destiné à sensibiliser

les scolaires à l'intérêt du bocage - à travers l'inventaire des arbres favorables et la recherche d'insectes ou de traces de leur présence sur la plaine des Varennes - a débuté au second semestre 2015 et s'est poursuivi en 2016. Il concernait une classe de l'école de Glaine-Montaigut (Puy-de-Dôme) et une 6ème du collège de Lezoux (Puy-de-Dôme). Les élèves du primaire ont écrit un mini-conté intitulé Les Trois larves et les collégiens ont réalisé une affiche sur les coléoptères saproxyliques. Ces documents seront diffusés dans les communes et communautés de communes de ce site Natura 2000. Ce projet a fait l'objet d'un reportage de France 3 Auvergne.

- L'inventaire des amphibiens d'intérêt communautaire a permis de repérer 13 spécimens de Triton crêté dans 6 mares. Ce qui confirme la nécessité de sensibiliser les propriétaires au maintien de la qualité de celles-ci et à la protection des Amphibiens.
- Les observateurs évaluent à une centaine le nombre de Sonneurs à ventre jaune présents sur le site de la Molière et dans ses alentours. Cette population est stable depuis 2008.
- Les relevés des populations de chiroptères (chouettes-souris) d'intérêt communautaire et de leurs habitats réalisés en 2016 et les années précédentes révèlent la présence de 16 espèces dont 5 sont classées à l'annexe II de la directive « Habitats, Faune, Flore » : le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe, le Grand Murin, le Murin à oreilles échancrées et la Barbastelle d'Europe. Les chauves-souris étant de très bons indicateurs de l'état des milieux, une hiérarchisation de la typologie de ceux-ci selon une classification qui leur est propre permet de définir les zones de fort attrait et donc de bonne qualité écologique. La forêt avec présence d'eau à proximité est le milieu le plus recherché. Viennent ensuite les pâtures extensives. Il convient donc de garantir la stabilité de ces milieux par une gestion adaptée.
- Le secteur des dunes continentales des Girauds-Faures (commune d'Orléat, Puy-de-Dôme) est l'un des plus sensibles et des plus fragiles du site Natura 2000. La faune et les habitats qu'il abrite, avec notamment la présence d'une exceptionnelle population d'hyménoptères prédateurs et des pelouses à Corynéphore très rares, donnent à cet ensemble de 26 ha (dont 5,5 appartiennent à la commune) une importance nationale et européenne. Mais le classement Natura 2000 ne permet pas d'apporter des réponses suffisantes aux menaces identifiées : colonisation



(1) Conservatoire d'espaces naturels

par les ligneux, passage des engins motorisés, extraction de sable (malgré la réglementation rappelée sur place), mise en culture, enrichissement du sol par le dépôt de déchets et des feux sauvages. Son classement en Espace naturel sensible par le Conseil départemental permettrait une maîtrise foncière de la commune ou de la communauté de communes par la mise en place d'un droit de préemption. Le Parc a échangé avec les services du Conseil départemental sur la faisabilité et la pertinence d'un tel classement.

- Dans l'attente de trouver une solution d'entretien durable (remise en pâturage) des dunes des Girauds-Faures, le Parc a de nouveau organisé un chantier bénévole d'arrachage de genêts, en partenariat avec les Eclaireurs Neutres de France et la Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny. Ce chantier a été précédé d'une visite guidée du site.
- Sollicité à propos d'un projet d'enfouissement de lignes électriques (communes de Lezoux, Orléat, Bulhon et Crevant-Laveine, Puy-de-Dôme), le Parc a alerté ERDF et la DDT 63 sur la présence de l'Ambrosie : il sera indispensable de réensemencer les zones de terre mises à nu pour éviter que cette espèce invasive ne s'y installe.

Puys de Pileyre et Turluron

- Le Parc a préparé le cahier des charges d'un contrat Natura 2000 pour la restauration et l'entretien d'une pelouse sèche à orchidées, (habitat d'intérêt communautaire prioritaire) sur une parcelle du puy de Pileyre appartenant à la commune de Chauriat (Puy-de-Dôme) qui a signé une charte Natura 2000 en 2012. Le pâturage par des ânes s'avérant trop extensif, il convient de l'associer à du débroussaillage.
- Le Conservatoire des espaces naturels Auvergne a renouvelé le suivi des populations d'orchidées sur le puy de Pileyre. De manière générale, les résultats de ce suivi permettent de conclure que la gestion menée sur la parcelle de pelouse à orchidées remarquables est favorable à la présence et à l'extension des populations et des différentes espèces d'orchidées, notamment en lisière Est. L'année de suivi 2016 révèle ainsi des effectifs exceptionnels, les plus importants depuis le début du suivi, avec 14 espèces pour 2007 individus sur 2,36 ha. La volonté de garder une certaine mosaïque de milieux, en conservant un grand secteur de pelouse, mais aussi des lisières et buissons, favorise une plus grande diversité spécifique d'orchidées : de nouvelles espèces plutôt forestières sont ainsi observées depuis 2010, telles que l'Hellébore (revue en 2016) ou la Goodyère (non revue en 2016). Les orchidées commencent à coloniser la zone sud-ouest qui était, lors des derniers suivis, peu occupée et ce, malgré le développement d'un milieu plus riche de friches, envahi de Clématite.

De plus, cette gestion menée depuis 2005 est globalement favorable aux cinq espèces d'orchidées protégées en Auvergne présentes sur le site. Pour la plupart d'entre elles, une augmentation des effectifs a été observée, même si elle demeure le plus souvent très localisée. Deux espèces semblant en diminution nécessiteraient un suivi plus régulier : un inventaire annuel de l'Orchis militaire (7-17 pieds) et de la Céphalanthère rouge (4-26 pieds) est préconisé pour les 3 prochaines années.

Ainsi, même si les facteurs climatiques jouent probablement sur l'abondance des orchidées depuis 2005, ainsi que le biais lié à l'observateur et à la période des relevés, l'augmentation importante du nombre d'individus et de leur répartition spatiale confirme le bon état de conservation général de l'habitat et le lien avec la gestion efficace menée sur ce site. Il convient donc de maintenir une gestion par pâturage extensif, avec éventuellement un gyrobroyage dans la bande en lisière de la forêt à l'Est du parc de pâturage, qui est localement envahi de ronciers.

Il est à noter en parallèle que les bords du chemin avaient été intégralement fauchés lors du premier passage, ce qui nuit au développement des orchidées, localisées sur ces lisières : il serait souhaitable à l'avenir qu'un fauchage plus tardif soit réalisé, soit après la fructification des orchidées.

Complexe minier de la vallée de la Senouire

- Le suivi des habitats agro-pastoraux révèle le bon état de conservation d'un peu plus de 80 % des placettes de prairies de fauche. Ce qui est assez remarquable comparativement à d'autres sites. Ceci s'explique par le maintien d'un système de production agricole extensif : petites parcelles, mécanisation réduite, peu de fertilisation. Toutefois, de grandes parcelles mécanisables sont souvent transformées en prairies temporaires ou en cultures.
- Le suivi annuel des gîtes de reproduction de Petit rhinolophe réalisé depuis 2011 a révélé une baisse des effectifs qui peut être attribuée aux conditions météorologiques du printemps. Cette espèce de chauve-souris étant connue pour fréquenter un réseau de gîtes de reproduction, deux sites situés hors du périmètre Natura 2000 ont été prospectés pour la première fois : l'ancienne école et le préventorium de Chavaniac-Lafayette (Haute-Loire) où a été découverte une colonie de taille importante.



Céphalanthère rouge - Puys de Pileyre et Turluron

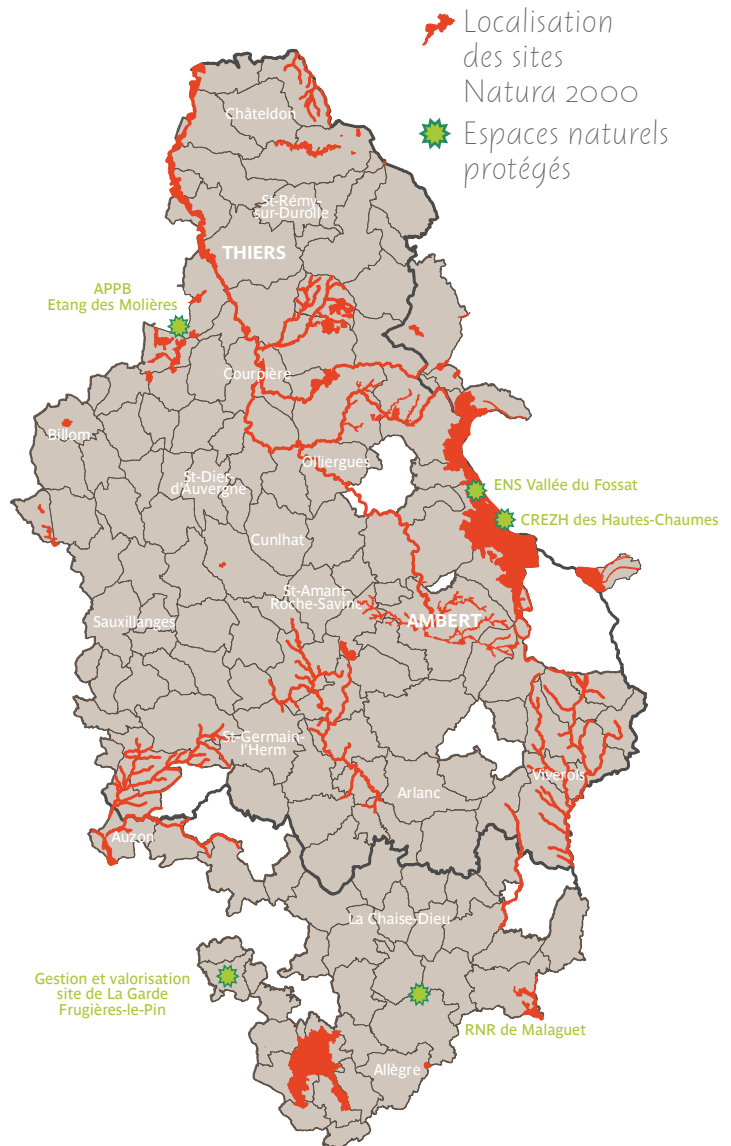


Grenouille rousse - Tourbière de Virenne

- Dans le cadre du projet pédagogique du Parc Les jeunes observateurs de la biodiversité, les élèves de l'école primaire de Mazerat-Aurouze (Haute-Loire) ont découvert des gîtes d'hibernation de chauve-souris et les secrets de ce mammifère volant et nocturne.
- Sur proposition de la DREAL, le complexe minier de la vallée de la Senouire a été retenu pour l'enquête sur l'efficacité des mesures Natura 2000 réalisée par le Muséum national d'histoire naturelle.
- Un avis favorable a été donné pour l'organisation de trois rencontres sportives de véhicules à moteur.

Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennnes

- La cartographie des forêts présumées anciennes du Livradois-Forez a mis en évidence la présence sur ce site Natura 2000 d'environ 43 ha de telles forêts qui appartiennent en totalité à des propriétaires privés.
- L'étude « Petites chouettes de montagne » a confirmé la présence de la chouette de Tengmalm, avec notamment le repérage d'un point d'écoute à environ 200 m de la limite du site.
- La visite de la tourbière de Virennnes dans le cadre des Balades nature et patrimoine en Livradois-Forez a été l'occasion de présenter ce milieu, ses origines, son rôle fonctionnel, les différentes espèces végétales et animales présentes, ses enjeux et le dispositif Natura 2000. Treize habitants de la commune du Monestier (Puy-de-Dôme) où est située cette tourbière et des communes limitrophes y ont participé.
- A la demande d'un enseignant, une visite de la tourbière a été organisée à l'intention des élèves de la classe de terminale GMNF (Gestion des milieux naturels et de la faune) du Lycée forestier de Noirétable (Loire) qui ont découvert le site et notamment appris par l'exemple que la non-intervention peut être un mode de gestion.
- A l'occasion de la projection de « Il était une tourbière », film réalisé par Céline Malèvre, programmée dans le cadre du Festival Terre et monde rural organisé par la Communauté de communes du Haut-Livradois (Puy-de-Dôme), l'animatrice du site a participé à une discussion, répondant aux questions sur les tourbières en général et sur le site de Virennnes en particulier.
- Consulté sur un projet d'enfouissement de lignes électriques, le Parc a relevé l'incidence que pourrait avoir l'abattage d'arbres sur la présence de la chouette de Tengmalm et émis des préconisations afin de veiller, pendant les travaux, à la non-propagation d'espèces exotiques envahissantes (balsamines). Le Parc a donné un avis sur une randonnée à quad.



Auzelles et Cavité minière de la Pause

- Alors qu'aucun Grand Rhinolophe n'avait été repéré sur ce site depuis 1999, un individu a été observé dans la cavité minière de la Pause qui, en janvier 2016, abritait 25 chauves-souris de trois espèces différentes dont 1 Murin de Daubenton et 23 Petits Rhinolophes, espèce pour laquelle la Pause demeure le troisième site d'hibernation en Auvergne. Le suivi hivernal et celui réalisé en été ont révélé une certaine stabilité des effectifs de Petit Rhinolophe sur le site d'Auzelles (Puy-de-Dôme) depuis 2012.
- Après la publication par le bulletin municipal d'Augerolles (Puy-de-Dôme), en juillet 2015, d'un article sur le suivi des populations de chauve-souris, plusieurs habitants ont contacté l'animatrice du site qui a ainsi pu repérer deux gîtes de parturition de Petits rhinolophes situés à environ 5 km de la Cavité minière de la Pause.



Orchis pyramidal
Puy de Pileyre et Turlurons

- (1) Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
- (2) Office national de l'eau et des milieux aquatiques
- (3) Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles
- (4) Conservatoire national botanique du Massif central
- (5) Agence régionale de santé

- Afin de sensibiliser le grand public au monde fascinant des chauves-souris, le Parc et l'association Chauve-Souris Auvergne lui ont consacré une soirée, en octobre : projection du film documentaire Une vie de Grand Rhinolophe, de Tanguy Stoecklé, puis débat.
- L'exposition « Les demoiselles de la nuit » a été accrochée aux cimaises de la Maison du Parc en novembre.
- Une trentaine d'élèves de l'école de Vollore-Ville (Puy-de-Dôme) a participé à une animation réalisée par l'association Chauve-Souris Auvergne et proposée dans le but de les sensibiliser aux enjeux du site Natura 2000 Cavitè minière de la Pause et à la préservation des chiroptères.
- Les informations concernant les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire de ces sites Natura 2000 et les précautions nécessaires à leur préservation ont été communiquées à des porteurs de projets. Le Parc a notamment suivi les dossiers d'évaluation des incidences de l'aménagement foncier de la commune d'Aubusson d'Auvergne (Puy-de-Dôme), du PLUi de la Communauté de communes du Pays de Cunlhat (Puy-de-Dôme), de projets concernant le barrage d'Aubusson d'Auvergne (renouvellement de l'autorisation de plan d'eau, aménagement du déversoir et création d'une micro-centrale hydroélectrique), de travaux sur l'église d'Auzelles (Puy-de-Dôme), de la mise en vente d'une maison (Auzelles) qui abrite une colonie de reproduction de Petits rhinolophes (fermeture de certains accès), du traitement de chablis et embâcles dans le lit du Miodet.

Dore et affluents

- Une charte Natura 2000 a été signée pour 6 parcelles forestières (soit 6,4 ha) situées sur le territoire de la commune du Brugeron (Puy-de-Dôme).
- Le Parc a élaboré 2 PAEC « Dore et affluents » et « Plaine des Varennes-Dore Aval » dans le périmètre desquels ce site Natura 2000 est inclus en totalité. Les exploitants agricoles ont été invités à deux réunions d'information sur le PAEC « Dore et affluents » dont la mise en œuvre a débuté en 2016. Une quinzaine d'exploitations agricoles a souhaité contractualiser des MAEC⁽¹⁾.
- Une journée de sensibilisation à la reconnaissance des plantes indicatrices de la qualité agro-écologique des prairies naturelles a été organisée à l'attention des agriculteurs souhaitant contractualiser la mesure de maintien de la richesse floristique des prairies naturelles, appelée aussi « prairies fleuries », pouvant être mise en œuvre sur des parcelles accueillant des végétations remarquables.
- Le suivi estival des trois colonies de Petits rhinolophes présentes dans le périmètre du site Natura 2000 et à proximité immédiate

de celui-ci a conduit à l'observation de 103 individus adultes et juvéniles.

- Le suivi hivernal des populations de chiroptères mené annuellement par l'association Chauve-Souris Auvergne a permis de recenser 3 espèces dont 2 inscrites à l'Annexe II de la directive Habitats : le Grand Rhinolophe et le Petit Rhinolophe.
- L'observation de 78 Petits Rhinolophes en hibernation sur le territoire de la commune d'Olmet (Puy-de-Dôme) constitue une découverte majeure pour le Livradois-Forez puisqu'il s'agit du deuxième plus important site d'Auvergne pour cette espèce prioritaire inscrite à l'annexe II de la Directive Faune-Flore-Habitats.
- L'Ambrosie (espèce végétale envahissante) est présente et en pleine expansion dans toutes les communes prospectées en 2016. Ces observations ont été transmises à la FREDON⁽²⁾ Auvergne et au CBNMC⁽³⁾. Deux journées d'arrachage volontaire ont été organisées. Les participants ont appris à reconnaître l'Ambrosie et les moyens de limiter sa propagation. Ils ont également été sensibilisés à la problématique des espèces exotiques envahissantes. Le réseau des référents Ambrosie a été réuni à deux reprises. Une vingtaine d'élus et agents techniques a bénéficié d'une journée de sensibilisation et formation. En partenariat avec l'ARS⁽⁴⁾, le CLS⁽⁵⁾ et la FREDON, le Parc a organisé, à l'intention des habitants, trois réunions d'information auxquelles a participé une trentaine de personnes.
- Le Parc a suivi 18 dossiers de projets de travaux dont l'enfouissement de lignes électriques, le rétablissement de la continuité écologique du seuil autoroutier A89 sur la Dore, le réaménagement du pont de la Faye (RD97) à Augerolles et Olmet (Puy-de-Dôme) et le projet d'aménagement du bourg « Olliergues 2030 ». Il a émis un avis sur deux manifestations sportives.

Autres sites protégés

Les affleurements à serpentines de Saint-Préjet-Armandon

- En 2016, le Parc a préparé la mise en place d'actions sur le site à serpentines (roche singulière abritant une flore extrêmement rare) de Saint-Préjet-Armandon (Haute-Loire) qui est remarquable à l'échelle du Massif central et est identifié comme prioritaire par le Schéma des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental. Ce qui a permis au Parc d'obtenir un soutien financier de la Fondation de France dans le cadre de l'appel à projets « Gérons ensemble notre environnement » pour un premier programme d'actions engagé fin 2014.
- Les échanges avec les propriétaires sur les travaux de restauration à entreprendre se sont poursuivis en 2016.



Grand rhinolophe dans une cavitè minière
© Thomas BERNARD
Chauve-Souris Auvergne

- (1) Mesures agro-environnementales et climatiques
- (2) Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles
- (3) Conservatoire national botanique du Massif central
- (4) Agence régionale de santé
- (5) Contrat local de santé



Notholène de Maranta, fougère inféodée à la serpentine



- Afin d'assurer la conservation d'une fougère extrêmement rare, la Notholène de Maranta, les élèves d'une classe de Première Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant (STAV) du Lycée agricole de Brioude Bonnefont ont, dans le cadre d'un chantier école encadré par le Parc, participé à l'élimination de rémanents d'une coupe de bois et au débroussaillage expérimental de deux zones test. Le suivi des résultats de cette intervention et les analyses des expertises naturalistes alimenteront la rédaction d'un plan de gestion en 2017.

Réserve Naturelle Régionale du lac de Malaguet

- Un premier tronçon du futur sentier de découverte de la Réserve naturelle régionale (RNR) du lac de Malaguet (Monlet, Sembadel et Félines en Haute-Loire) a été ouvert.
- Afin de respecter les propriétés privées sur la voirie forestière existante, deux barrières métalliques ont été mises en place pour limiter la circulation des véhicules à moteur.
- Le comité consultatif de gestion, instance de gouvernance de la RNR, s'est réuni sur le terrain en octobre pour discuter du potentiel d'accueil

du public, puis à Sembadel-Gare en décembre pour faire un point d'étape de l'élaboration du premier plan de gestion.

- Deux animations grand public et une animation scolaire (projet dans le cadre des TAP) ont également été réalisées.

Autres sites

- Des suivis scientifiques sur des groupes d'espèces à enjeux forts (oiseaux des Hautes-Chaumes et Truite fario notamment) ont été réalisés dans l'Espace naturel sensible de la vallée du Fossat (Job, Puy-de-Dôme). Le Parc a poursuivi l'animation locale : rencontre avec des propriétaires de la vallée, suivi de la gestion pastorale, conception d'un outil pédagogique destiné aux scolaires, poursuite de la préparation de la restauration de plantations d'Epicéa.
- En lien étroit avec la commune de Frugières-le-Pin (Haute-Loire), le Parc assure le suivi de la gestion pastorale du communal de la Garde. A l'occasion de la fête de la nature 2016, il a animé une balade ouverte au public désireux de mieux connaître la faune et la flore de ce site.

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

Plans communaux ou intercommunaux des voies ouvertes à la circulation publique

- L'engouement pour les activités de pleine nature accroît la pression sur les espaces naturels. Ce qui peut nuire à l'environnement et limiter le plaisir de chacun. En outre, la cohabitation entre activités est souvent difficile. Afin de diminuer les impacts de la circulation motorisée sur les milieux naturels, de limiter les conflits d'usage et de se conformer à la loi du 3 janvier 1991, la Charte du Parc prévoit un accompagnement des communautés de communes ou communes pour l'élaboration de plans de circulation des véhicules à moteur.
- La Communauté de communes de la Montagne Thiernoise a engagé, en partenariat avec le Parc, la réalisation d'un Schéma de fréquentation des espaces naturels qui concerne neuf communes du Puy-de-Dôme : Arconsat, Celles-sur-Durolle, Chabreloche, La Monnerie-le-Montel, Palladuc, Sainte-Agathe, Saint-Victor-Montvianeix, Viscomtat, et Vollore-Montagne. La conception et la mise en place d'un tel schéma se fait en trois étapes : inventaire des voies ouvertes à la circulation et cartographie de celles-ci sur laquelle apparaissent les différents usages (randonnées pédestre et équestre, VTT, ski de fond, circulation motorisée...), les richesses naturelles et paysagères ; identification et représentation cartographique des secteurs à enjeux (cette

étape prévoit des réunions de concertation avec les représentants des usagers) ; communication et information sur site : diffusion dans chaque commune et sur des sites Internet d'une carte des voies ouvertes à la circulation publique et des enjeux associés, mise en place d'une signalétique sur certains sites ou secteurs et communication sur le schéma. En 2016, la Communauté de communes de la Montagne thiernoise a mis en place une commission de travail et rencontré les différents acteurs concernés. Le Parc a confié à un prestataire la numérisation des réseaux de voies communales et de chemins ruraux.

Accompagnement et avis

- A la demande du Préfet du Puy-de-Dôme, le Parc a étudié 17 parcours de manifestations motorisées en milieu naturel, rendu 12 avis sur celles-ci et établi un constat d'après course ; il a émis 17 avis et étudié 16 parcours de manifestations de pleine nature non motorisées.
- 17 manifestations non motorisées ont été dotées par le Parc en bombes de craie biodégradable, gobelets réutilisables et outils de connaissance du territoire.



Construire les paysages de demain

Faire face au banal et cultiver l'ouverture

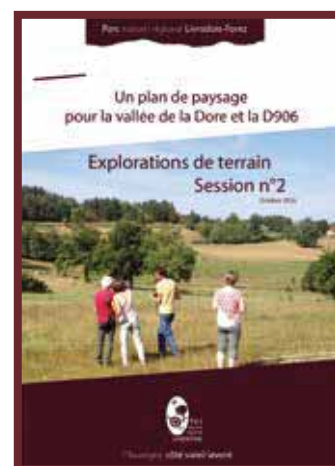
Les Ateliers du paysage

- Avec ses Ateliers du paysage, le Parc propose aux communes de mobiliser les habitants pour la conception et la réalisation de projets d'aménagements d'espaces publics ou de sites paysagers. Au-delà du partage, ces ateliers jouent un rôle dans la formation à la culture paysagère des habitants auxquels ils permettent de repérer les éléments du patrimoine local. Ils se couplent souvent avec le programme des « Chantiers en faveur de la nature ordinaire ».
- L'Atelier du paysage de Montmorin (Puy-de-Dôme) s'est construit à partir de 2015 autour de la volonté de la municipalité d'aménager l'espace qui borde les principaux équipements municipaux (mairie, école, salle des fêtes...) pour qu'il devienne un lieu de convivialité. Fin 2016, la plantation par les enfants de l'école d'un verger conservatoire a été le premier temps fort de cette démarche qui se poursuivra en 2017 au cours d'une semaine de chantier participatif.

- La commune d'Auzon (Haute-Loire) s'est engagée dans la démarche d'Ateliers du paysage en 2015 pour la mise en valeur du chemin de ronde historique du bourg. En novembre 2016, deux journées ont été consacrées au défrichage d'une partie de ce site et à la plantation d'un verger conservatoire (16 arbres). Une visite de découverte du patrimoine végétal du village animée par une ethnobotaniste a conclu cette première session de chantier participatif.

Plan paysage pour la RD 906

Lauréat de l'appel à projet « Plan de Paysage 2015 » lancé par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, le Parc a engagé l'élaboration d'un Plan de Paysage pour la D906 et la Vallée de la Dore. La réalisation du diagnostic a été menée au travers de sessions d'exploration menée sur le terrain à travers différents modes de transports (voiture, train, vélo...). Ce travail a permis de compléter l'identification et la cartographie des structures paysagères et des éléments identitaires le long de cet axe structurant du territoire.



Transmettre et investir les patrimoines culturels d'hier et d'aujourd'hui

Sauvegarder et mettre en valeur le bâti remarquable

Restauration des façades des bâtiments publics et du petit patrimoine

Le Parc soutient les collectivités et associations pour la valorisation du patrimoine vernaculaire (ou petit patrimoine) qui témoigne du passé ou d'une pratique traditionnelle révolue : petits édifices fonctionnels (fontaines, lavoirs, fours à pain...), éléments de repères géographiques (croix de chemin...). En 2016, il a financé la restauration de la Croix des Chabagnoux à Saint-Amant-Roche-Savine (Puy-de-Dôme) et de deux lavoirs de Fayet-Ronaye (Puy-de-Dôme). Son engagement aux côtés de la Fondation du Patrimoine lui permet de travailler sur des dossiers plus importants qui peuvent bénéficier de souscriptions auprès du public ou de l'organisation de chantiers d'insertion.



Four banal - Photo d'illustration.



AXE

2

Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exé

SAGE Dore

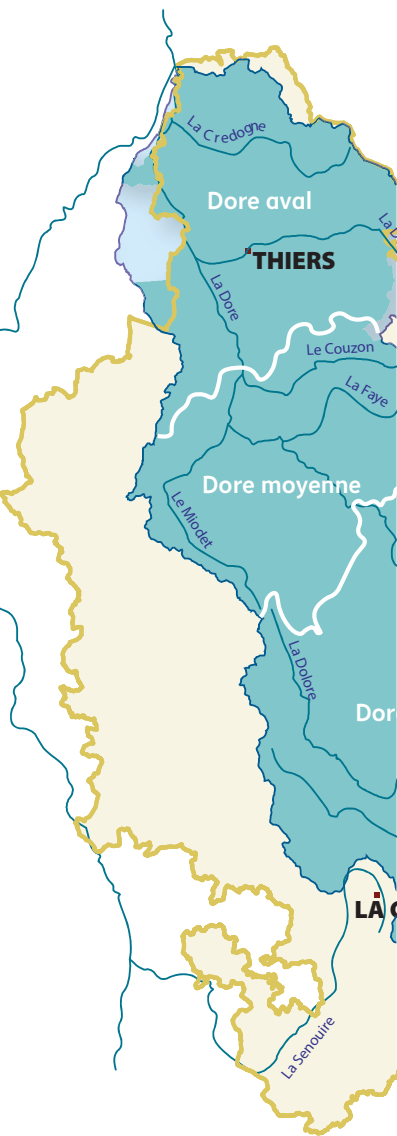
- La connaissance et la préservation des têtes de bassin figurent parmi les objectifs du PAGD⁽¹⁾ du SAGE⁽²⁾ Dore. Situées à l'amont des cours d'eau, les têtes de bassin apportent plus de 60% de l'eau d'un réseau hydrographique. Compte tenu de leur importante surface, elles constituent un réservoir écologique de première importance pour un bassin versant : elles rendent de nombreux services à l'éco-système des cours d'eau et sont indispensables au bon équilibre de l'hydro-système. Toutefois leurs fonctionnalités sont variables : elles dépendent de leur position, de leurs caractéristiques et de leur état de conservation. Une étude comprenant l'inventaire des zones de tête de bassin de la Dore et de ses affluents et l'analyse de leurs caractéristiques a été lancée en 2016. Elle sera menée en 2017 en concertation avec les trois porteurs des contrats territoriaux de ce bassin versant et avec l'appui d'un comité technique spécifique.
- A l'initiative de Ciné Parc, le film sur la mise en œuvre du SAGE Dore (réalisé en 2016) a été projeté à Saint-Amant-Roche-Savine (Puy-de-Dôme) lors de la journée de clôture du Mois du film documentaire. Il est à la disposition des communes et écoles du territoire et visible sur le site Internet du Parc. Un nouveau prestataire va être recruté pour la réalisation d'un second film qui présentera trois dispositions du PAGD du SAGE Dore.

Vers un contrat territorial Dore aval (557 km², 41 communes)

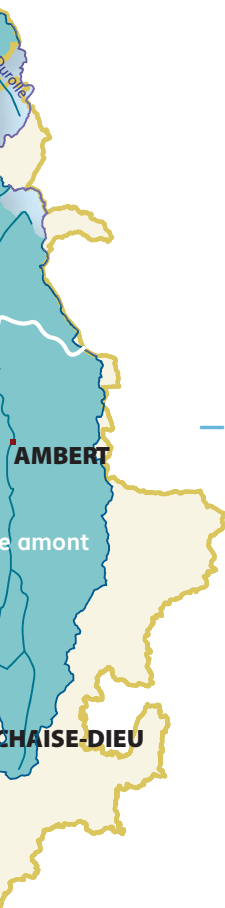
- Le secteur de la Dore aval est le seul sous-bassin versant à ne pas bénéficier pour l'instant d'un Contrat territorial. En préalable à l'élaboration de celui-ci, plusieurs études ont été lancées. L'animateur de ce projet, recruté par le Parc fin 2015, est chargé de la définition, de l'organisation et du suivi de ces études confiées à des prestataires extérieurs ou à des stagiaires.
- Le suivi pluriannuel de la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau a débuté dès 2016 : malgré les nombreux assècs sur les affluents de la Dore à l'étiage, le

bureau d'étude a pu mener des campagnes de prélèvements dans la Dore, la Durolle, la Semaine, le Vauziron, le Lilion, la Malgoutte et les ruisseaux des Roches et des Cros, complétant ainsi le suivi des autres cours d'eau réalisé par l'Agence de l'Eau sur la Dore et le Dorson. A cela s'ajoute l'étude ponctuelle de la présence de 8 métaux lourds dans les sédiments de la Durolle et la Dore dans le secteur du bassin thiernois.

- L'étude de la faisabilité foncière et financière d'actions pilotes pour la restauration de la dynamique fluviale de la Dore aval se déroulera en trois étapes. La première phase a permis de pré-identifier 11 sites pilotes potentiels à partir de plusieurs critères : zones d'érosion active, zones d'érosion à 20-30 ans, zones de conflits d'usage connus, zones de recouplement potentiel de méandre, zones d'enrochements dégradés... Le choix de ces sites ayant été validé par le comité de pilotage, la deuxième étape a été engagée fin 2016 et se poursuivra en 2017 : identification du parcellaire et échanges avec les principaux propriétaires afin d'évaluer la faisabilité d'intervention sur chaque site. Puis viendra l'étape de définition des actions.
- Deux stagiaires encadrées par le chargé de mission ont commencé le diagnostic hydro-morphologique des cours d'eau qui permettra de définir et de prioriser des actions à mener pour restaurer le bon état écologique des cours d'eau. A partir de reconnaissances de terrain et de données issues d'un premier diagnostic réalisé en 2014 et mises à jour, elles ont identifié les altérations et pressions subies par les 8 affluents de la Dore (soit 105 km de linéaire). Ces données ont été compilées dans un SIG⁽³⁾ spécifique et les propositions d'actions ont été évaluées et intégrées dans une base de données. A l'issue de ces stages, il reste 34 km de cours d'eau à étudier.
- L'étude de la gestion volumétrique collective consiste à dresser un état quantitatif des masses d'eau des bassins de la Credogne et de la Durolle et à identifier les impacts des pressions exercées sur celles-ci. Elle doit permettre de définir un schéma de gestion des



Bassin versant de la Dore dans le périmètre du Parc



ressources en eau pour réduire les pressions de prélèvement à l'étiage et assurer le respect des débits minimums biologiques sur la Credogne afin de garantir une alimentation en eau potable suffisante. La phase diagnostic a été engagée en 2016.

- Dans le cadre du PAEC⁽⁴⁾ Plaine des Varennes - Dore aval, dans lequel a été intégré un « enjeu eau/zones humides », le diagnostic agricole du bassin versant « Dore aval » a été réalisé en 2016. Il révèle que, sur l'ensemble du secteur, la pression de l'agriculture est relativement faible. Celle-ci occupe 33% de ce territoire. Les prairies permanentes ou temporaires, majoritairement dédiées à l'élevage de bovins allaitants et de bovins laitiers, couvrent 75% de cette surface agricole. 3 095 ha – dont 10% situés au-dessus de la nappe alluviale de la Dore - sont consacrés aux cultures. Dans certaines zones, des pressions physiques et sanitaires sur les milieux aquatiques ont été repérées. Elles sont liées au piétinement du bétail et à des pollutions chimiques ponctuelles ou diffuses. Une dizaine de critères a été analysée pour définir les zones à « enjeu eau/zones humides » pour lesquelles 8 MAEC⁽⁵⁾ ont été proposées afin de répondre aux enjeux agroenvironnementaux du futur Contrat territorial Dore aval. Elles concernent la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, l'entretien des haies et des ripisylves et la gestion des prairies et des zones humides ou la conversion de cultures en couverts enherbés. Les agriculteurs ayant participé à cette étude ont été conviés à une réunion de présentation des résultats de celle-ci. Cette rencontre a constitué un premier temps d'échanges sur les objectifs de ces mesures et les actions possibles. Des ateliers thématiques seront organisés en 2017 pour la co-construction du programme d'actions du volet agricole du Contrat Territorial.
- Lors de trois réunions, le Parc a présenté la démarche d'élaboration du futur Contrat Territorial à des élus et agents territoriaux de trois secteurs géographiques différents : présentation des cours d'eau et de la démarche, contexte de la gestion intégrée de l'eau sur le bassin versant de la Dore, articulation avec le SAGE. Cette démarche se poursuivra en 2017 en complémentarité avec les réflexions sur la compétence GEMAPI.

- Plusieurs projets susceptibles d'être intégrés au futur programme d'actions ont été suivis : projet de réouverture de deux portions de cours d'eau qui ont été busées à La Monnerie-le-Montel (Puy-de-Dôme), mise en conformité du plan d'eau des Planchettes et projet d'aménagement d'une voie verte à proximité de la Credogne (Puy-Guillaume, Puy-de-Dôme), remise en état d'une portion du ruisseau du Fonghas (affluent de la Semaine sur le bassin versant de la Durolle) dans une prairie pâturée humide (commune de Viscomtat, Puy-de-Dôme), valorisation du site d'Iloa (ville de Thiers, Puy-de-Dôme).

Contrat territorial Dore amont (646 km², 44 communes)

- Une première journée de rassemblement du programme d'éducation à l'environnement et au développement durable a eu lieu au Jardin pour la Terre, à Arlanc le vendredi 3 juin 2016.
- Les travaux d'effacement du pont busé de Marsac-en-Livradois sur la Dore ont été réalisés en octobre 2016.
- Conformément à la prescription du SAGE Dore, une étude portant sur l'hydro-morphologie de la plaine alluviale de la Dore entre Ambert et Arlanc a été engagée en 2016.
- Les comités de pilotage du contrat ont eu lieu les 30 juin et 3 novembre 2016.

Contrat territorial de la partie Dore moyenne (504 km², 34 communes)

- Une étude hydro-morphologique a été lancée sur 5,5 km du Couzon aval et du Miodet. Elle concerne des problématiques d'inondation, de continuité écologique et de pollutions probables des sédiments par des métaux lourds et doit permettre de proposer des actions de restauration. Toutefois, celles-ci seront délicates à mener en raison d'un risque de pollution par les métaux lourds lors des mouvements de sédiments.
- L'inventaire des zones humides a été lancé pour mieux connaître les 270 ha de zones humides de têtes de bassin versant, les délimiter précisément et les caractériser. Ceci permettra d'établir un plan de gestion pour chacune d'elles.

Pêche vers Dorat



(1) Plan d'aménagement et de gestion durable
 (2) Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
 (3) Système d'information géographique
 (4) Plan agroenvironnemental et climatique
 (5) Mesure agroenvironnementale et climatique

Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux



Mode opératoire pour l'exploitation des bois

- Un important travail de concertation entre élus et forestiers - animé par le Parc, dans le cadre de la Charte forestière de l'arrondissement d'Ambert (58 communes) en partenariat avec Auvergne Promobois⁽¹⁾ et l'Association des communes forestières du Puy-de-Dôme - a permis de mettre en place, fin 2015, un protocole pour l'exploitation des bois. Celui-ci favorise le dialogue entre professionnels et élus municipaux afin d'anticiper les difficultés rencontrées sur les chantiers d'exploitation forestière et de réduire les conflits liés à l'utilisation des voiries publiques. Ce mode opératoire prévoit notamment un contact direct des entreprises avec l'élu référent de la commune et fusionne plusieurs procédures de déclaration de chantier. Huit mois après son lancement, une évaluation a révélé que les élus sont mieux informés des chantiers. A la demande des entreprises, un annuaire des « élus référents forêt » de l'arrondissement d'Ambert a été diffusé fin 2016.
- Sur proposition de quelques communes de la partie altiligérienne du Livradois-Forez, une concertation similaire a été menée en 2016 sur le grand massif forestier de La Chaise-Dieu, Craponne-sur-Arzon, Allègre, Paulhaguet et Auzon (soit une trentaine de communes), en partenariat avec Auvergne Promobois et l'Union régionale des communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes. A l'issue de celle-ci, les différentes parties prenantes ont souhaité étendre à ce territoire la démarche lancée sur l'arrondissement d'Ambert. Ce qui sera fait en 2017.
- A partir de l'expérience du Livradois-Forez, une démarche identique s'est déroulée dans les Combrailles en 2016. A terme, l'ensemble des territoires forestiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes pourrait adopter ce type de dispositif.

Promotion des métiers de la forêt et de la filière bois

- Alors que plusieurs scieries rencontrent des difficultés pour recruter du personnel formé, qu'on observe un manque d'abatteurs manuels et que certains établissements de formation spécialisés manquent d'élèves, un groupe de travail a été chargé de réfléchir à des actions de promotion des métiers du bois. Plusieurs propositions ont été faites : rencontres entre collégiens et professionnels, en entreprise ou en forêt, interventions dans les collèges, sensibilisation des conseillers d'orientation, des professeurs, des conseillers de Pôle emploi et des missions locales... Une première série d'actions sera mise en œuvre au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Valorisation des ressources forestières

- En 2016, le Parc a élaboré, avec Auvergne Promobois, une méthode pour l'identification des besoins d'innovation des principales scieries du Livradois-Forez pour la transformation des bois de gros diamètre qui constituent l'essentiel de la ressource locale. Une pré-étude pourrait être lancée en 2017 avec pour objectif de mettre au point un projet d'innovation à partir de 2018.
- Le sapin pectiné, espèce dominante dans les forêts du Livradois-Forez, est insuffisamment valorisé. En 2016, le Parc et Auvergne Promobois ont mis au point un projet visant à développer, pour le bâtiment et l'aménagement urbain, un nouveau produit associant le sapin pectiné et d'autres matériaux biosourcés. Le projet devrait être engagé en 2017.
- L'une des Rencontres de l'Atelier d'urbanisme du Parc Livradois-Forez avait pour thème l'utilisation du bois local dans la construction. Destinée à sensibiliser les élus, elle comprenait la visite d'un chantier à Medeyrolles (Puy-de-Dôme) et de la scierie Veyrière (Ar-lanc, Puy-de-Dôme) qui a fourni le bois utilisé.



(1) Association interprofessionnelle qui regroupe les entreprises, les organisations professionnelles et les centres de formation

Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables

Autonomie des exploitations et pratiques durables

Programmes agro-environnementaux (PAEC)

- Le Parc anime les PAEC de trois sites Natura 2000 : Hautes-Chaumes du Forez, Dore et affluents et plaine des Varennes et Dore Aval.
- Sur les Hautes-Chaumes du Forez, 32 contrats ont été signés par les agriculteurs et groupements pastoraux du Puy-de-Dôme et de la Loire pour un peu plus de 2 000 ha. 28 diagnostics pastoraux ont été réalisés par un stagiaire du Parc.
- Une vingtaine d'agriculteurs dont les exploitations sont incluses dans le site Natura 2000 Dore et Affluents ont signé des contrats agro-environnementaux. Les diagnostics et plans de gestion parcellaires sont réalisés par le Parc et la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme.

Pastoralisme

- Le maintien de l'activité pastorale sur les Hautes-Chaumes du Forez contribue à l'autonomie fourragère de 18 exploitations membres de groupements pastoraux et d'une trentaine d'autres qui utilisent les estives individuellement. En outre, le pastoralisme contribue au maintien de la qualité des paysages et de la biodiversité. Grâce à un dispositif qu'il a créé, le CTAD⁽¹⁾ pastoralisme, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme apporte un soutien financier pour l'embauche de bergers et la réalisation de travaux. En 2016, ce CTAD animé par le Parc a permis à la Coopérative d'estives des monts du Forez et au Syndicat d'estives des Allebasses d'embaucher 4 personnes. Des travaux de création de clôtures, de points d'abreuvement et de broyage ont été poursuivis.

(1) Contrat territorial d'agriculture durable

Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux

Favoriser les circuits courts

- Huit nouveaux producteurs, commerçants et prestataires touristiques ont signé la charte du réseau Saveurs du Livradois-Forez.
- Le Local, magasin de producteurs créé fin 2015 à Ambert (Puy-de-Dôme), a su trouver et fidéliser une clientèle : depuis juin 2016, une salariée à temps partiel participe à la vente aux côtés des adhérents et, fin 2016, son chiffre d'affaires et les marges étaient en progression. Au cours du premier semestre 2016, le Parc a poursuivi l'animation du groupe. Celui-ci est composé des 12 associés de la SAS⁽¹⁾, représentant 9 exploitations agricoles, qui assurent l'approvisionnement en produits laitiers, œufs, viande bovine, fruits et légumes, miel et confitures, et d'une quinzaine de producteurs non associés qui complètent la gamme : pain, plantes aromatiques, vin, bière, farine...
- Le Parc accompagne un groupe d'agriculteurs qui souhaite créer un magasin dans le secteur Nord du Livradois-Forez. Celui-ci devrait ouvrir en 2017 avec 11 producteurs associés et une quinzaine non associés mais apportant des produits en dépôt-vente.
- Ambert possède le seul abattoir municipal du Puy-de-Dôme qui est l'un des derniers à permettre l'abattage d'animaux accidentés et à faire de l'abattage « familial ». Afin de maintenir cet outil structurant pour le Livradois-Forez, le Parc poursuit son action auprès de la commune d'Ambert, de la société d'exploitation, de la DDPP⁽²⁾ du Puy-de-Dôme et de la Chambre départementale d'agriculture.
- Avec l'aide technique du Parc, l'ESAT⁽³⁾ d'Escolorre (Egliseneuve-près-Billom, Puy-de-Dôme) a investi dans la création d'un atelier de conserverie de fruits et légumes.

(1) Société par actions simplifiée
(2) Direction départementale de la protection des populations
(3) Etablissement et services d'aide par le travail

Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs

Accompagnement de porteurs de projet

Le Parc contribue à l'accueil de nouveaux arrivants et de porteurs de projets agricoles. Sans être un accompagnateur de projets, il joue un rôle important pour le montage de ceux-ci, en privilégiant ceux qui s'appuient sur des ressources du Livradois-Forez. En 2016, il a travaillé avec 35 porteurs de projets dont 27 nouveaux. 18 d'entre eux vivent déjà en Livradois-Forez. Ces projets portent sur des productions diverses : volailles fermières, maraîchage, arboriculture, ovins lait, ovins viande, caprins, bovins lait avec transformation fromagère, apiculture, élevage et activités équestres. 8 ont abouti dans l'année, 14 seront suivis en 2017 par le Parc et ses partenaires et 6 devraient se concrétiser sans poursuite de l'accompagnement.



Élevage de salers vers St-Julien-de-Coppel



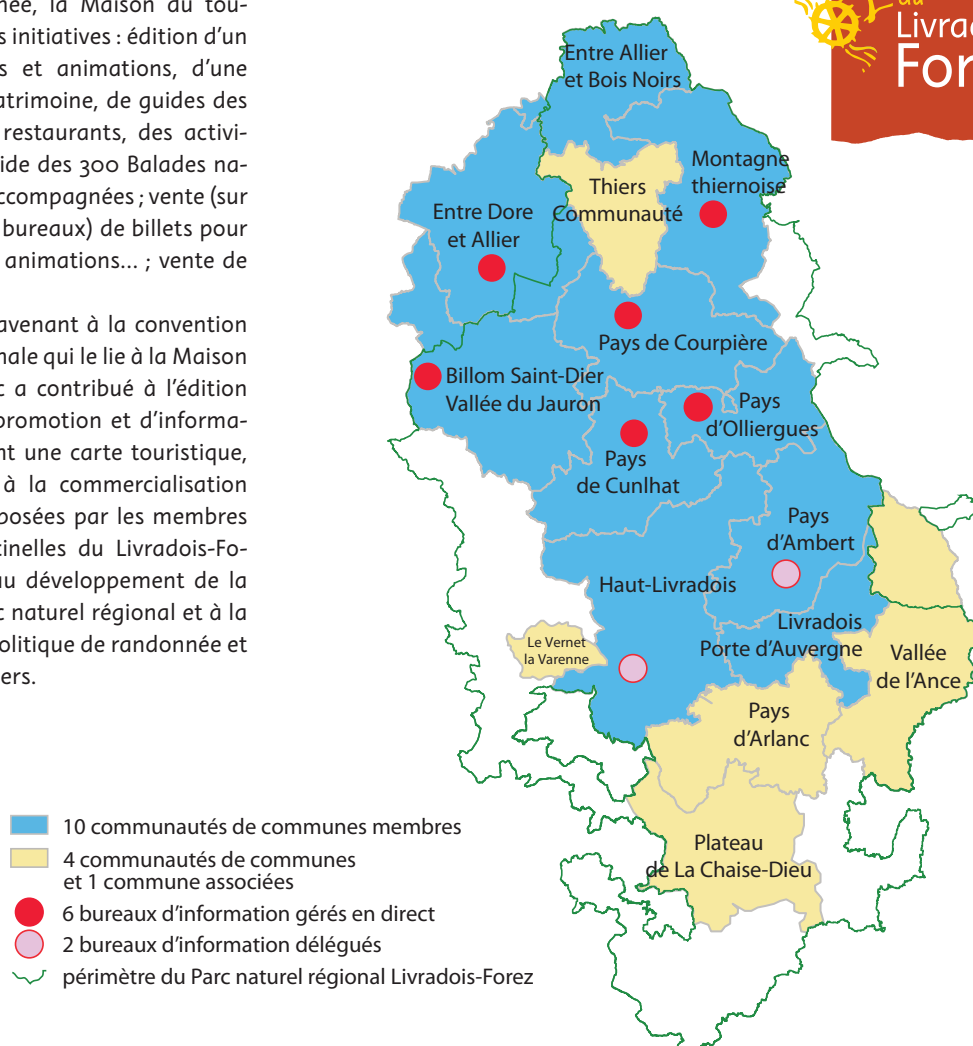
- Depuis 2005, la Maison du Parc accueille le réseau « Installation foncier en Livradois-Forez », renommé « Réseau agricole Livradois-Forez » (RALF), qui est une cellule de suivi et de veille sur la transmission des exploitations agricoles, l'installation d'agriculteurs et l'accès au foncier. Ses salariés, qui travaillent sur les bases de données agricoles des 9 communautés de communes adhérentes, sont en contact avec les cédants et mettent en œuvre les actions agricoles portées par les communautés de communes.
- En 2016, le réseau a été contacté par 55 candidats à l'installation, 98 % souhaitent s'installer en structure individuelle et près de 70 % ne sont pas originaires du Puy-de-Dôme. 11 dossiers de demande d'aide à l'installation ont été déposés dans le cadre du dispositif financé par le Département du Puy-de-Dôme. 40 exploitants ayant des enjeux de cessation d'activité ont été rencontrés, à partir de ces suivis 6 offres de reprise et plusieurs potentiels d'activité ont été diffusés.
- En septembre, le réseau a organisé une journée de rencontre intitulée « Agriculteurs Acteurs » visant à communiquer auprès du grand public sur l'agriculture du territoire. Cette journée qui a réuni 100 personnes s'est déroulée en 3 temps : une visite d'exploitation, une rencontre avec l'association Solidarité Paysans et la diffusion de films sur les agriculteurs du Livradois-Forez réalisés en partenariat avec la WebTV Livradois-Forez (<http://www.reseauagricole.fr/agriculteurs-acteurs/>).
- A la demande des communautés de communes adhérentes, le réseau a été associé à la réponse conjointe Grand Clermont/Parc à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation en vue de favoriser l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial à partir de 2017.
- Enfin, le réseau a co-organisé avec la Chambre d'agriculture une journée d'information sur la transmission et l'installation ainsi qu'une visite de ferme destinée aux jeunes du secteur intitulée « Osez l'Agriculture en Livradois-Forez ».

Développer un tourisme durable de nature et de patrimoine fondé sur des rencontres

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image parc naturel

- Devenue office de tourisme intercommunautaire début 2015 avec 8 communautés de communes et le syndicat mixte du Parc, la Maison du tourisme du Livradois-Forez a accueilli, en 2016, la Communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs et la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise (toutes deux situées dans le Puy-de-Dôme).
- Huit bureaux d'information de la Maison du Tourisme sont répartis dans la partie puy-dômoise du Livradois-Forez : Ambert, Billom, Celles-sur-Durolle, Courpière, Cunlhat, Lezoux, Olliegues et Saint-Germain-l'Herm.
- Comme chaque année, la Maison du tourisme a pris plusieurs initiatives : édition d'un Guide des festivités et animations, d'une carte Tourisme et Patrimoine, de guides des hébergements, des restaurants, des activités... ; édition du guide des 300 Balades nature et patrimoine accompagnées ; vente (sur Internet et dans ses bureaux) de billets pour les visites, concerts, animations... ; vente de cartes de pêche...
- Dans le cadre d'un avenant à la convention de partenariat triennale qui le lie à la Maison du tourisme, le Parc a contribué à l'édition des documents de promotion et d'information touristique, dont une carte touristique, à la promotion et à la commercialisation des prestations proposées par les membres du réseau Les Coccinelles du Livradois-Forez (voir ci-après), au développement de la marque Valeurs Parc naturel régional et à la coordination de la politique de randonnée et à l'entretien de sentiers.

- C'est presque devenu une tradition : depuis 2012, les prestataires touristiques et les offices du tourisme du Livradois-Forez sont invités, chaque année, à une journée de découverte, sur le terrain, d'un secteur ou d'une richesse de ce territoire. Les participants sont ainsi mieux à même d'informer et de conseiller les visiteurs. En 2016, la Maison du Tourisme et le Parc ont choisi de consacrer cette journée à « La forêt en Livradois-Forez, entre richesses patrimoniales et ressource économique ». 42 personnes y ont participé.



- 10 communautés de communes membres
- 4 communautés de communes et 1 commune associées
- 6 bureaux d'information gérés en direct
- 2 bureaux d'information délégués
- périmètre du Parc naturel régional Livradois-Forez

Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes

Randonnées

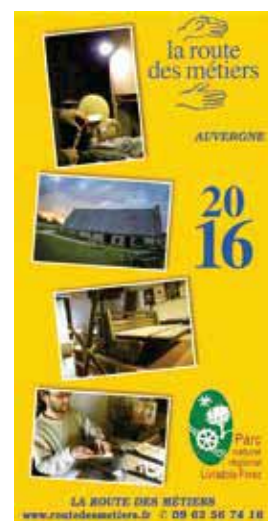
- Le Parc contribue au développement de la randonnée par son appui à la Maison du tourisme, par la fourniture du matériel nécessaire à l'entretien et au balisage des sentiers et par le remplacement ou la réparation des « tables de lecture ».
- En complément de son soutien à des éditeurs de topoguides qui couvrent son territoire (Tour VTT, Tour de pays, Balades nature des éditions Dakota, guides de Chamina Editions), le Parc a lancé, en partenariat avec la Maison du tourisme, une collection de topoguides locaux de petites randonnées. En 2016, la Communauté de communes du pays de Courpière a réédité le sien et la Communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs en a édité un nouveau.

Sur les pas de Gaspard

- L'association Sur les Pas de Gaspard fédère des sites de visite, des hébergements et des structures d'éducation à l'environnement dont les propriétaires et animateurs ont en commun la volonté de faire partager leur connaissance des richesses du Livradois-Forez aux enfants et à leurs familles. Pour cela, ils ont créé des animations vivantes et de qualité (d'une journée ou d'une demi-journée) et proposent des séjours thématiques, des classes de découverte et des hébergements. Dans le cadre d'une convention de partenariat, la Maison du tourisme et le Parc travaillent avec l'association à la création et à la commercialisation de séjours touristiques.
- En 2016, deux adhérents, le Château d'Aulteribe et Itinéraire Pêche, ont obtenu la marque Valeurs Parc naturel régional.

Route des Métiers

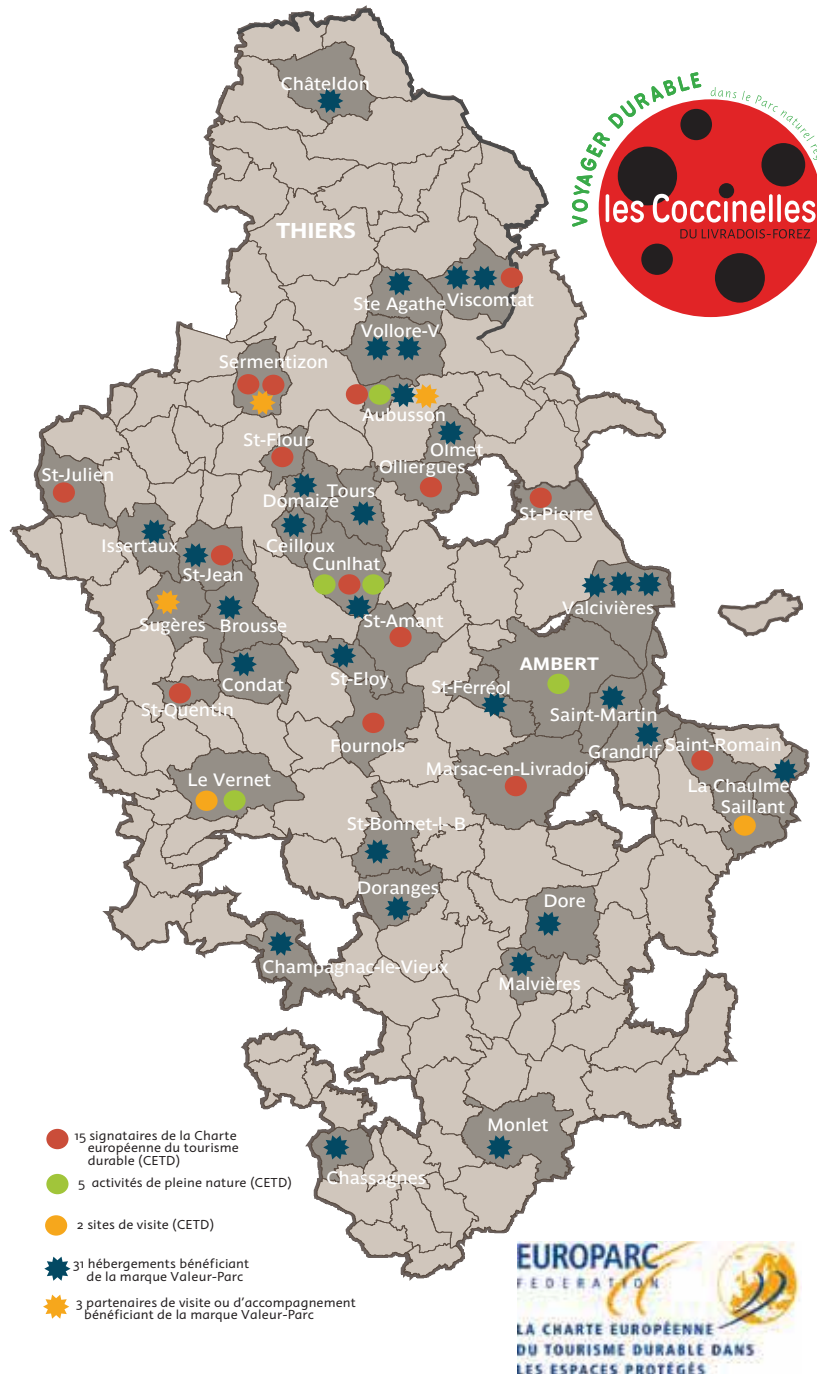
- Depuis 1987, l'association la Route des Métiers fait la promotion de la richesse des activités humaines en Livradois-Forez en mettant en avant le patrimoine architectural et les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui. Elle est partenaire du Parc et de la Maison du tourisme dans le cadre d'une convention tripartite annuelle. Elle compte 33 adhérents.
- Un animateur du Parc est membre de la commission Qualité et Agrément chargée de qualifier l'offre des nouveaux adhérents à la Route des Métiers.



Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables



- Pour le renouvellement de son adhésion à la Charte européenne du tourisme durable (CETD), le Parc a présenté à l'association des espaces naturels protégés d'Europe, Europarc, son plan d'action touristique 2016-2020. Il réaffirme, auprès de l'ensemble de ses partenaires territoriaux, privés ou publics, sa stratégie touristique durable et s'engage à contribuer à l'innovation touristique responsable dans le cadre d'une réflexion supra-territoriale. L'enjeu étant de rendre le Livradois-Forez accessible au plus grand nombre, de développer la mixité des publics accueillis et de favoriser les rencontres. En outre, il est primordial de travailler de manière transversale pour un développement touristique durable.
- Pour permettre aux entreprises installées dans un Parc naturel régional de s'engager dans des démarches collectives et solidaires, ayant des effets structurants en faveur du développement durable, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France a créé une nouvelle marque collective : Valeurs Parc naturel régional. Ainsi, les parcs naturels régionaux s'attachent, aux côtés des entreprises locales partenaires, à la valorisation des ressources naturelles et culturelles de leur territoire. Pour bénéficier de cette marque, les entreprises doivent s'engager dans des démarches collectives pour la préservation de l'environnement, le bien-être des habitants et l'économie locale. L'attribution de cette marque se concrétise par un engagement contractuel, exigeant au regard du développement durable, entre le Parc et l'entreprise. Le Parc compte à ce jour 30 prestataires marqués Valeurs Parc naturel régional, principalement des hébergeurs.
- A la fin de l'année, les Coccinelles du Livradois-Forez ont signé une convention avec le Parc. Ce réseau informel, créé en 2011 et ainsi baptisé en 2015, regroupe 50 prestataires qui sont soit engagés dans la CETD soit porteurs de la marque Valeurs Parc naturel régional.
- Dans le cadre de son action pour la formation des acteurs touristiques, le Parc a organisé, en partenariat avec Accueil Paysan Auvergne, 5 sessions de découverte ayant pour thèmes le patrimoine géologique et volcanique, la lecture de paysages, la cueillette et la cuisine de plantes sauvages, la forêt, le patrimoine vernaculaire en pays d'Arzac.



- Afin de valoriser les produits du Livradois-Forez, le Parc a lancé le « Speed-meeting en Livradois-Forez », une journée de rencontres express entre des producteurs du réseau Saveurs en Livradois-Forez et les membres du réseau Coccinelles du Livradois-Forez. Dans le même esprit, il a organisé « Raconte moi mon Parc » pour créer des liens entre, d'une part, des hébergeurs qui recherchent des idées de visite à proposer à leurs hôtes et, d'autre part, des sites de visite, des guides et des animateurs.



PARC NATUREL RÉGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

Développer l'utilisation des plaquettes forestières

- Dans le cadre de la Charte forestière de l'arrondissement d'Ambert qui prévoit notamment la promotion et le développement de la filière bois-énergie, un groupe d'entrepreneurs et d'élus accompagné par le Parc a réfléchi, entre 2014 et en 2016, à la construction, à l'intention des collectivités, entreprises, particuliers, d'une offre groupée locale comprenant la vente d'une chaudière, l'approvisionnement en plaquettes forestières et la maintenance de l'installation.
- Le Parc s'est également impliqué dans un projet, piloté par l'Association des communes forestières du Puy-de-Dôme, de mutualisation de la gestion des chaufferies publiques de l'arrondissement d'Ambert. Ce projet devrait déboucher en 2017 sur la création d'un groupement de commandes de bois déchiqueté.
- Afin de stimuler l'installation par les collectivités de chaufferies à bois déchiqueté, le Parc et l'Aduhme⁽¹⁾ ont organisé un « petit-déjeuner thématique » auquel ont participé envi-

ron trente-cinq élus, techniciens et professionnels. L'un des objectifs de cette réunion était de montrer, témoignages à l'appui, que des acteurs de toute la filière, de l'approvisionnement en combustibles à la gestion des chaufferies, sont présents en Livradois-Forez. Quelques mois plus tard, l'Aduhme a proposé la visite de quatre chaufferies à bois déchiqueté collectives.

Éolien

- Le Parc assure le pilotage des opérations à la charge des partenaires publics de la SAEML⁽²⁾ Eole-lien du Livradois-Forez qui a été créée en 2010 par le Parc, 12 collectivités et la Société ABO Wind pour mettre en œuvre la solidarité territoriale inscrite dans le schéma éolien du Livradois-Forez. A ce titre, il accompagne le groupe de travail chargé de réfléchir au financement du projet de création d'un parc de cinq éoliennes à Saint-Clément-de-Valorgue (Puy-de-Dôme). Le Parc a également lancé et suivi plusieurs expertises sur la valorisation de ce projet réalisées par des juristes et des experts de l'éolien.

(1) Association pour un développement urbain harmonieux par la maîtrise de l'énergie et du climat, plus communément appelée : « agence locale des énergies et du climat » du Puy-de-Dôme.

(2) Société anonyme d'économie mixte locale



Production de plaquettes © PNRLF



AXE

3

Des pratiques plus durables
pour une autre vie

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables

Favoriser la responsabilité sociétale des entreprises

- L'opération de Développement de la responsabilité sociétale des entreprises du Livradois-Forez (DERSELF) mise en place et animée par le Parc a été étudiée par des chercheurs de l'UMR⁽¹⁾ METAFORT- IRSTEA dans le cadre d'une recherche-action sur l'accompagnement des organisations territoriales pour la mobilisation des acteurs économiques en faveur du développement durable. Ils ont identifié et analysé les relations entre les entreprises et le Parc et les initiatives de celui-ci pour intéresser les acteurs économiques à la RSE⁽²⁾. Pour ce, ils ont mené une enquête approfondie auprès d'une vingtaine de dirigeants d'entreprises. L'objectif du projet est d'analyser la cohérence, l'efficacité et la convergence des dispositifs mis en œuvre : promotion de la RSE et de la norme ISO 26000 (opération DERSELF), promotion de l'économie sociale et solidaire, concours ponctuels, marques de territoire, démarches de progrès...

Développer l'économie sociale et solidaire

- Suite à la mission de préfiguration d'un Pôle d'économie sociale et solidaire en Livradois-Forez, La Brèche a proposé au Parc d'animer une « Fabrique à projets et à initiatives d'économie sociale et solidaire ». La Brèche est une association d'éducation populaire, membre du réseau des Crefad⁽³⁾ qui a déjà mené des actions d'animation et de mise en réseau dans une partie du Livradois-Forez. L'objectif de cette Fabrique est d'accompagner l'émergence et le développement d'activités (et d'emplois) et de consolider la diversité économique et sociale du Livradois-Forez pour renforcer son attractivité et son dynamisme. Dès 2016, La Brèche a mené plusieurs actions : mutualisation d'un poste de chargée de communication entre différentes associations, création de locaux partagés à La Chaise-Dieu et Ambert, formation et accompagnement de porteurs de projets. Le Parc l'a aidée à finaliser son projet et pour la recherche de financements.



Groupe projet de l'entreprise à but d'emploi

- Fin 2016, la ville de Thiers (Puy-de-Dôme) a été retenue par l'État pour faire partie des 10 « Territoires Zéro Chômeur » qui vont bénéficier du fonds d'expérimentation territoriale de lutte contre le chômage de longue durée. Il s'agit de réorienter les dépenses liées à la privation d'emploi vers le financement d'activités non-concurrentielles exercées par une « entreprise à but d'emploi » (EBE) qui propose aux personnes sans emploi des contrats de travail à durée indéterminée rémunérés au SMIC. L'expérience sera analysée pendant 5 ans. Le Parc a contribué à la préparation du dossier de candidature de Thiers et de la création de l'EBE. Il a animé le recensement, auprès des acteurs socio-économiques, des opportunités pour la future EBE. Il s'agissait de repérer des activités qui répondent à des besoins non satisfaits, adaptées aux compétences des demandeurs d'emploi et n'entrant pas en concurrence avec des activités existantes. En effet, les postes créés par l'EBE ne doivent pas se substituer à des emplois privés ou publics déjà présents sur le territoire. Des rencontres ont été organisées pour associer les demandeurs d'emploi à cette démarche. Un comité local qui rassemble tous les partenaires impliqués dans l'expérimentation, dont le Parc, va piloter celle-ci.
- Le Parc devrait prendre des parts sociales dans la SCIC lors de sa création en 2017.



(1) Unité mixte de recherche
(2) Responsabilité sociétale des entreprises

(3) Centre de Recherche, d'étude et de formation à l'animation et au développement

Accueil d'actifs

- 22 porteurs de projet ont pris contact avec la chargée de mission Accueil du Parc qui en a rencontrés 17, à la Maison du Parc ou sur le terrain.
- Un porteur de projet a bénéficié d'une résidence courte et d'une résidence longue, dispositifs mis en place et financés par l'ARDTA⁽¹⁾.

Construire une offre d'activités durables

Cap'Actif et Cap'Offres

- En 2016, le Parc et ses partenaires techniques de Cap'Actif ont engagé la refonte de la charte de ce réseau d'accueil d'entreprises et de nouvelles populations. Cap'Actif ne se contente pas d'accompagner les porteurs de projet : il leur présente des propositions de locaux et d'entreprises à reprendre et des pistes pour la création d'activités économiques répondant à des besoins locaux. Afin d'adapter Cap'Actif aux enjeux actuels du territoire, ses membres souhaitent inscrire de nouvelles missions dans sa charte. Notamment la redynamisation des centres-bourgs, la prise en compte du développement durable dans la création d'activités, le développement de l'économie sociale et solidaire, le déploiement des outils de financement participatif et la promotion du Livradois-Forez. Le projet de charte prévoit aussi de nouveaux modes de coordination entre les équipes techniques.
- Les 7 comités Cap'Offres réunis en 2016 ont identifié 247 entreprises à enjeu de transmission qui ont été contactées. Ils ont également fait le point sur les locaux vacants.
- Au fil des mois, le site Internet Auverliffe a publié plus de 300 offres émanant du Livradois-Forez : transmission d'entreprises, locaux vacants, services à créer...
- Au total, 50 élus ont signé la Charte de l' élu référent à l'accueil. Ce réseau a vocation à s'agrandir puisque l'objectif du Parc est que chaque conseil municipal de son territoire désigne un tel référent qui est l'interlocuteur privilégié des candidats à l'installation et des nouveaux habitants pour favoriser leur intégration. Le signataire de cette charte s'engage à repérer les locaux vacants et les offres dans sa commune, à remettre le Livret d'accueil en Livradois-Forez aux porteurs de projet et à les orienter vers l'agent de développement de la communauté de communes et vers les partenaires de Cap'Actif, à rencontrer les nouveaux entrepreneurs et à participer au réseau des élus référents à l'accueil. A l'occasion de la réunion annuelle de celui-ci ont été présentés les résultats de l'étude de l'INSEE sur les dynamiques démographiques en Livradois-Forez et le contenu du Guide de

l' élu référent à l'accueil. Les témoignages de trois de porteurs de projet récemment installés et d'élus ont alimenté un débat sur le rôle de ceux-ci.



APER'ACCUEIL

- Le premier Aper'accueil du Livradois Forez, organisé dans un bar d'Ambert (Puy-de-Dôme), a réuni 13 partenaires techniques et 20 habitants ou porteurs de projet à qui cette soirée conviviale, mêlant spectacle, cocktail et moments d'échanges, a offert l'occasion de nouer des contacts. Venue présenter le réseau des « Coachs de vie en Auvergne », l'ARDTA en a recruté quelques-uns. Une vidéo « teaser » et un reportage ont été réalisés.
- 15 annonces d'événements économiques locaux (forums, formations, manifestations...) ont été publiées sur le site Internet Cap Actif.
- Trois communes ont sollicité l'accompagnement du Parc pour l'installation d'activités. Il a aidé les communes de Medeyrolles (Puy-de-Dôme) et de Grandrif à définir le mode de gestion et le profil des futurs gérants de leurs auberges communales dont elles souhaitent qu'elles soient de véritables lieux de vie et de rencontres pour les habitants et les touristes. La commune de Sauvessanges (Puy-de-Dôme) a sollicité le Parc pour mener une réflexion sur la mise aux normes d'un bâtiment qu'elle a acheté pour y installer la boulangerie du bourg.
- Le Parc, le Pays Vallée de la Dore et l'ARDTA ont accompagné plusieurs communes, dont Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), dans leurs recherches de professionnels de santé : rédaction et diffusion d'offres d'accueil.
- L'Association pour le développement de monnaies locales dans le Puy-de-Dôme (ADML63) a recruté une stagiaire qui a réalisé, en relation avec le Parc, une pré-étude sur l'opportunité d'organiser une filière inexistante en Livradois-Forez : le lavage des contenants en verre (bouteilles, pots, bocaux...) utilisés par les brasseurs, producteurs fermiers... En fonction des résultats, une étude sur l'organisation de cette activité - laverie fixe ou ambulante, nombre de salariés, type de machine, système de consigne ... et l'évaluation de sa viabilité économique pourrait être réalisée.

(1) Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne

Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

Accompagner l'élaboration de documents d'urbanisme

- Le Parc accompagne les Communautés de communes de Billom-Saint-Dier/Vallée du Jauron, du Pays d'Ambert, du Pays de Cunlhat, du Pays d'Olliergues et de la Vallée de l'Ance (situées dans le Puy-de-Dôme) dans leurs démarches d'élaboration ou de révision d'un PLUi.
- Le Parc a suivi l'élaboration ou la révision de 18 documents d'urbanisme communaux (11 PLU, 5 cartes communales et 2 AVAP⁽¹⁾) et l'élaboration (ou la révision) des SCoT de territoires limitrophes du Livradois-Forez.



Saint-Dier-d'Auvergne

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

Signalétique

Les panneaux à vocation culturelle et touristique installés le long des autoroutes font partie du paysage de celles-ci. Jalonnant les trajets, ils en rompent la monotonie, fournissent aux automobilistes des repères géographiques et, surtout, ils mettent en avant la richesse du patrimoine culturel des régions traversées. Ils sont très appréciés des touristes. Le Parc naturel régional Livradois-Forez est signalé sur les deux axes autoroutiers qui traversent le Puy-de-Dôme : l'A75 et l'A89. Dans le cadre du programme de révision du schéma de signalisation de l'A75, porté par la DIR⁽²⁾ Massif central, le Parc a procédé au remplacement d'un panneau existant et à la pose d'un nouveau panneau à hauteur de l'aire de Lafayette (Haute-Loire). En outre, il s'est associé au Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne pour figurer sur le même panneau qui a été déplacé de la zone industrielle d'Issoire à l'aire de Veyre (au sud de Clermont-Ferrand).

Accompagner le montage d'opérations en centres-bourgs

- En 2016, le Parc a accompagné 7 collectivités engagées dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de requalification de leur centre-bourg : en Haute-Loire, Craponne-sur-Arzon et La Chaise-Dieu et, dans le Puy-de-Dôme, les communes de Billom, Saint-Jean-des-Ollières, Sauxillanges et Thiers et la Communauté de communes du Pays de Courpière. A ce stade, les stratégies de revitalisation se concrétisent notamment au travers de plans guides phasés illustrant les possibilités de réaménagement et par des outils de communication qui permettent aux habitants et investisseurs locaux d'être partie prenante de ce processus.
- Une fois l'étude de stratégie validée, vient le temps de sa réalisation. En 2016, 7 communes (Allègre, en Haute-Loire, et, dans le Puy-de-Dôme, Ambert, Châteldon, Courpière, Olliergues, La Monnerie-le-Montel et Thiers) ont engagé une ou plusieurs opérations de travaux définie(s) comme prioritaire(s). A ce stade, le Parc assure un accompagnement technique, juridique et financier pour décli-



(1) Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine
(2) Direction interdépartementale des routes

ner les opérations et garantir la cohérence du projet d'ensemble. Chaque opération fait ensuite l'objet d'une étude spécifique afin de valider les intentions et de définir le projet architectural et paysager.

- 4 autres communes du Puy-de-Dôme - Job, Joze, Neuville et Ravel ont été rencontrées pour la définition des enjeux et des besoins locaux, phase amont d'une démarche de requalification d'un centre-bourg.
- La fragilité économique du Livradois-Foréz et l'importance de la vacance immobilière en centre-bourgs ont conduit le Parc à rechercher des alternatives pour que ce territoire dispose de capacités d'investissement et de financement pour le renouvellement de son offre d'habitat. Une première mission d'expertise juridique et financière, menée sous maîtrise d'ouvrage du Parc et avec le soutien financier du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, du CGET⁽¹⁾ Massif Central et du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, a été lancée fin 2015. Elle a permis d'esquisser des pistes de réflexion pour le financement et le portage d'opérations d'aménagement en centres-bourgs. Lors de sa restitution, en 2016, aux élus et aux partenaires du Parc, ceux-ci ont partagé les conclusions de ses auteurs et émis le souhait d'envisager la faisabilité juridique, économique et financière de la création d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) ayant pour vocation la réhabilitation de logements en centre-bourgs. Une seconde mission, sous maîtrise d'ouvrage du

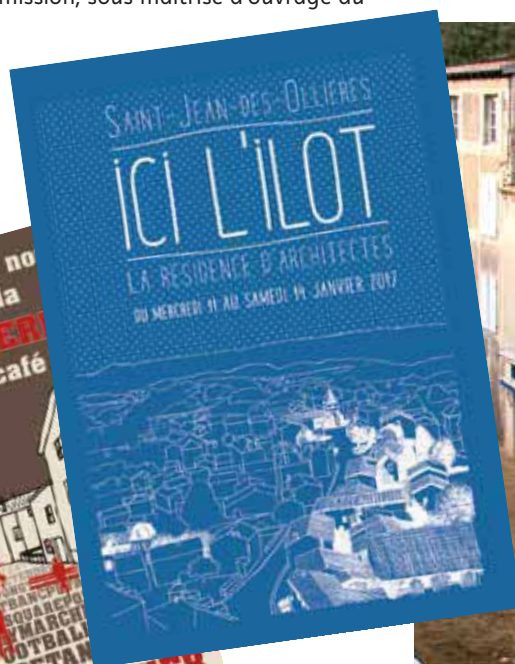
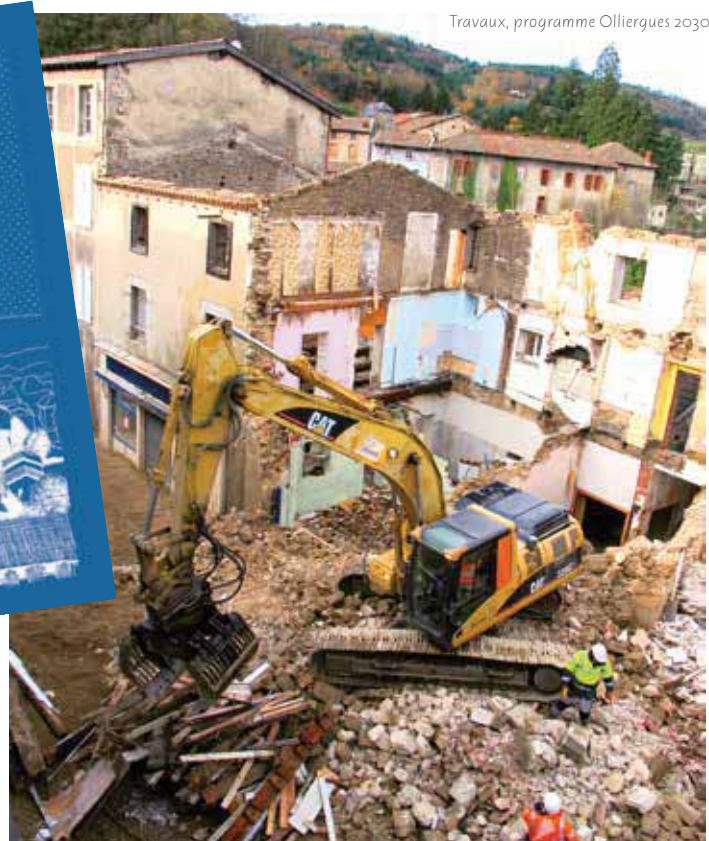
Parc et co-financée par le programme Leader et le Conseil régional, a débuté fin 2016 afin de vérifier la faisabilité de cette solution, d'identifier les acteurs et partenaires qui pourraient s'engager dans ce projet et d'accompagner la création éventuelle de cette SCIC.

- Allègre, Ambert et Châteldon ont élaboré et signé une convention foncière d'ensemble avec l'EPF-Smaf qui a mis en place une procédure de maîtrise foncière pour accompagner, avec un financement spécifique, les collectivités dans leur démarche de revitalisation des centres-bourgs.
- La convention cadre 2016-2018 signée par le Parc et l'Ophis (Office public de l'habitat et de l'immobilier social du Puy-de-Dôme) vise à renforcer leur collaboration pour la mise en œuvre de projets ambitieux et réalistes de revitalisation des centres-bourgs.
- La candidature à un appel à manifestation d'intérêt national sur l'intervention des organismes Hlm sur les territoires dits «détendus» à l'initiative du Mouvement Hlm et l'Union sociale pour l'habitat déposée par l'Association régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'Union sociale pour l'habitat, le Parc et les bailleurs sociaux présents en Livradois-Foréz a été retenue. Un prestataire les accompagnera en 2017 pour construire, avec les collectivités et les partenaires du territoire, une charte destinée à améliorer l'intervention des bailleurs sociaux dans la redynamisation des centres-bourgs.



(1) Commissariat général à l'égalité des territoires (ex-Datar)

Travaux, programme Olliergues 2030



Venez PAPOTER avec nous de L'AVENIR de la PLACE JULES FERRY autour d'un bon café

LE SAMEDI 30 JANVIER À PARTIR DE 14H SUR LA PLACE !

Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

— Sur les 24 EPCI⁽¹⁾ membres du Syndicat mixte du Parc, 19 - dont un nouvel arrivant, Thiers Communauté - ont choisi (par délibération) de signer la convention qui permet aux communes membres de faire appel à l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez.

— En 2016, quatre ans après sa mise en place, l'Atelier d'urbanisme a suivi ou accompagné près d'une centaine de projets : du simple conseil à l'appui technique. Ce nombre est en constante augmentation, notamment en raison de l'arrivée en phase opérationnelle de plusieurs projets de revitalisation de centres-bourgs.

— En amont d'un projet, l'Atelier d'urbanisme et son réseau de techniciens (Parc, EPCI, DDT, CAUE, Aduhme, etc.) participent à la définition du programme d'aménagement, aux côtés des élus : identification des enjeux, hiérarchisation des objectifs, définition du périmètre et de la temporalité du projet, repérage des contraintes réglementaires ou environnementales... Ce programme est ensuite traduit dans le cahier des charges d'un marché public. Puis, au cours de la phase de consultation des prestataires, l'Atelier d'urbanisme accompagne et conseille les élus pour le choix d'une équipe capable de mener à bien la totalité du projet. Ensuite, durant les phases d'études l'Atelier participe, au côté des élus, à la phase de réflexion avec l'équipe de maîtrise d'œuvre ou le bureau d'études retenu.

En 2016, plusieurs communes ont ainsi fait appel à l'Atelier d'urbanisme.

- Pour des projets d'urbanisme opérationnel, notamment ceux de l'extension du bourg de Sauvessanges (Puy-de-Dôme), de l'aménagement urbain et commercial de la ville basse de Thiers et d'habitat participatif à Châtelon (Puy-de-Dôme).
- Pour des projets communaux ou intercommunaux de construction ou de rénovation de logements, salles polyvalentes, maisons de santé... Dans ces projets, l'obligation de respecter les normes d'accessibilité a souvent été l'élément déclencheur de programmes de rénovation de salles polyvalentes qui intègrent outre la performance

énergétique, la prise en compte de l'acoustique. La création de logements adaptés pour les personnes âgées est un sujet émergent. Les enjeux d'économies d'énergie, la prescription de chauffage au bois-énergie et de matériaux biosourcés et/ou locaux, deviennent de plus systématiques dans la commande des collectivités. Mais le passage à l'acte est parfois difficile en raison de la réglementation (notamment normes incendies), du coût et du manque de formation des équipes de maîtrise d'œuvre.

- Pour des projets liés à l'espace public, Courpière (Puy-de-Dôme) pour le lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un belvédère et le réaménagement d'une place du centre-bourg ; Ambert (Puy-de-Dôme) pour le lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement d'une place et d'une rue ; La Chaise-Dieu (Haute-Loire) pour la définition du projet de réaménagement d'espaces publics et une réflexion sur la signalétique et le mobilier en centre-bourg ;
- Lors de projets de réaménagement d'une traverse d'agglomération réalisés par le Conseil départemental, plusieurs d'entre elles ont demandé à l'Atelier d'urbanisme de les accompagner dans ces réflexions : notamment Jullianges (Haute-Loire) et Marsac-en-Livradois, Saint-Jean-des-Orlières, Trézioux et Vollore-Montagne, dans le Puy-de-Dôme. Pour la commune, c'est l'opportunité de réfléchir à l'organisation des déplacements et des espaces publics dans son centre-bourg.

— Des communes sollicitent l'Atelier d'urbanisme pour l'animation de démarches participatives en amont de leurs projets d'aménagement ou pour inclure ces démarches dans leurs projets : chantier de co-construction, chantiers participatifs, ateliers de travail d'habitants...

— Au-delà de cet accompagnement des projets, l'Atelier d'urbanisme a pour objectif de construire et partager une culture de l'urbanisme et de l'architecture « frugal en espace et en énergie » grâce à des temps de sensibilisation, d'informations, de formations-actions, d'échanges, de visites, etc.

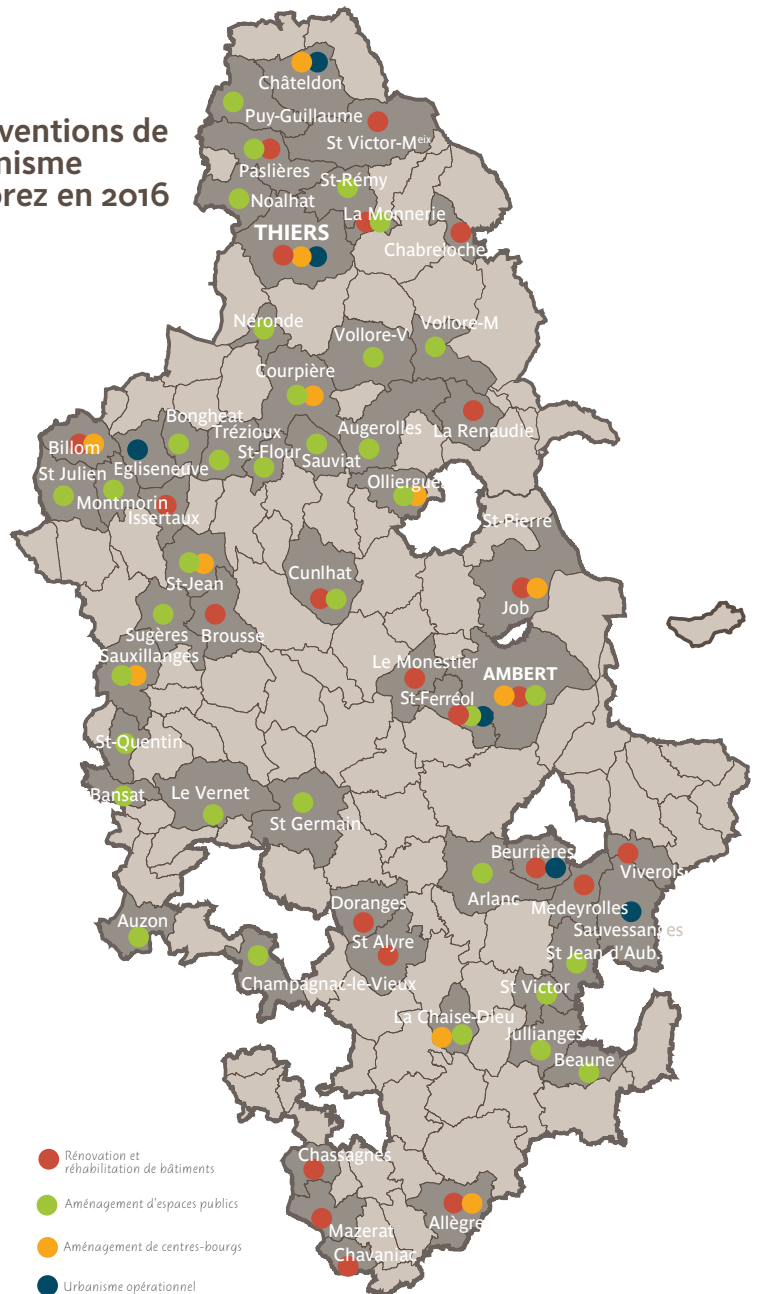
(1) Etablissement public de coopération intercommunale

Carte des interventions de l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez en 2016

— Quatre actions de sensibilisation ont ainsi été menées en 2016 dans le cadre des Rencontres de l'Atelier : « Construire et rénover en bois local » (23 participants) ; « Viv(r)e l'implication des habitants dans les projets d'aménagement » (2 rencontres avec au total 38 participants, élus et techniciens) ; « Entretien de la végétation le long de la voirie communale », en partenariat avec la Mission haies Auvergne, le Service des routes du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et le CAUE du Puy-de-Dôme (38 participants, élus et employés communaux). Dans ce cadre, quatre visites de terrain sur la prise en compte de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement ont également été organisées – à Saint-Victor-sur-Arlanc (Puy-de-Dôme, 17 participants), à Saint-Ferréol-des-Côtes (Puy-de-Dôme, 19 participants), à Châteldon (Puy-de-Dôme, 25 participants) et à Sauxillanges et Usson (Puy-de-Dôme, 36 participants).

— De plus, la présentation de projets et l'organisation d'ateliers ou de visites d'opérations réalisées sont appréciées par les élus car elles leur permettent de mieux comprendre les enjeux et contraintes rencontrés autour de leur propre problématique.

— Pour enrichir son dispositif d'accompagnement des collectivités, le Parc a signé avec l'ADEME, en 2015, un accord-cadre de trois ans pour expérimenter le « conseil en urbanisme partagé » autour de trois actions. Pour la première action concernant la mise en place d'un outil simple et pédagogique pour l'évaluation des projets d'aménagement, l'année 2016 a été consacrée à la préparation du cahier des charges qui a permis de recruter un prestataire dont la mission a débuté en fin d'année. Concernant la deuxième action : l'acceptabilité des projets d'aménagement et la participation citoyenne, le travail d'enquête mené par une stagiaire du Parc a permis d'établir un bilan et une analyse critique de démarches participatives dans les projets d'aménagement et d'urbanisme et d'identifier les méthodes et les outils mobilisés. Ce travail a donné lieu à la réalisation d'une exposition intitulée : « portraits d'expériences participatives ». Afin d'informer sur ces dé-

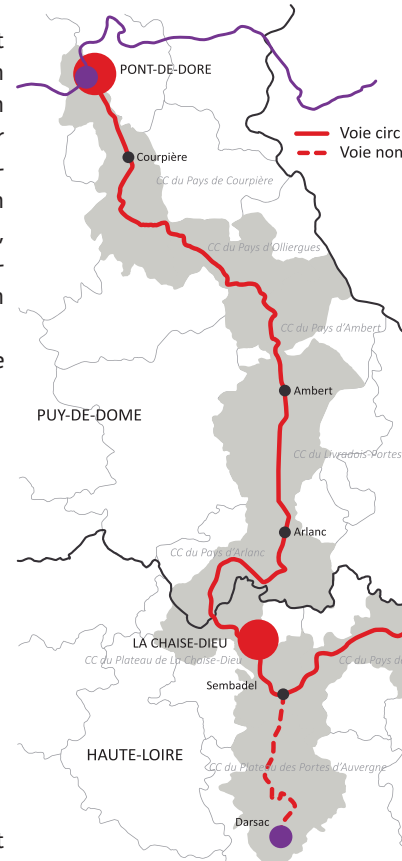


marches, le Parc a organisé une Rencontre de l'Atelier (voir ci-dessus) et une formation-action intitulée : « Interroger, expérimenter et outiller l'urbanisme participatif ». Pour le dernier, un volet de cet accord-cadre sur les enjeux énergétiques dans les projets de revitalisation des centres-bourgs, un état des lieux de la prise en compte de cet enjeu dans les documents d'urbanisme ainsi que dans la revitalisation des centres bourgs a été réalisé en 2016. Il s'appuie notamment sur le travail de l'ADHUME qui propose de réaliser, en amont des projets, une expertise sur les données énergétiques du résidentiel. Cette analyse permet notamment de croiser l'ambition de revitalisation et la précarité énergétique du territoire.

Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac

- L'association Agrivap, qui assurait depuis la fin des années 1980 le transport de bobines de papier entre les papeteries de Giroux et les cartonneries de Courpière (environ 32 000 tonnes par an, soit un train par jour) ayant annoncé, en novembre 2015, son intention d'arrêter, le Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez a recherché et sélectionné un repreneur dont l'activité a démarré en septembre 2016. Au préalable, des travaux d'entretien de voie et de débroussaillage ont été conduits par le Syndicat et réalisés par l'association d'insertion par l'activité économique Détour. La reprise du transport de fret était en effet conditionnée à la réalisation d'audits et de travaux sur la voie et les matériels roulants afin d'obtenir des services de l'Etat l'autorisation de circuler.
- Concernant le tourisme ferroviaire, le Syndicat et ses partenaires ont poursuivi la réflexion initiée fin 2015. Celle-ci vise à élaborer un projet commun à moyen et long termes pour redynamiser les circulations touristiques existantes et à étudier la faisabilité d'une liaison entre deux pôles majeurs de la Haute-Loire, le Puy-en-Velay et La Chaise-Dieu. Une coopération dans le cadre du programme européen Leader est aussi envisagée.
- Le programme de réhabilitation de la voie ferrée porté par le Syndicat se poursuit.



Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle »

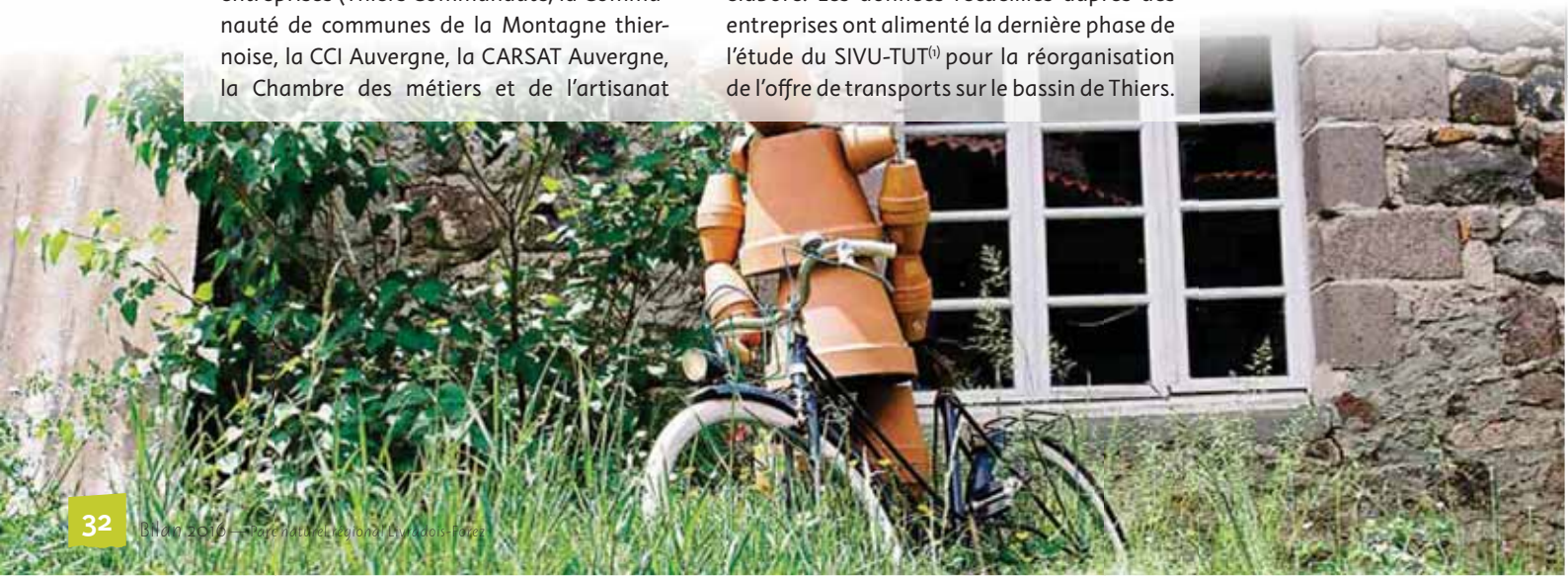


- Souhaitant voir se développer sur son territoire une mobilité qui réduise les inégalités d'accès à l'emploi et les risques d'accident sur les trajets domicile-travail et qui soit moins émettrice de gaz à effet de serre, le Parc a lancé, auprès des entreprises des zones d'activité Felet (Thiers, Puy-de-Dôme) et Racine (La Monnerie-le-Montel et Palladuc, Puy-de-Dôme), une expérimentation de mise en place de Plans de Déplacements Inter Etablissements (PDIE). Les interlocuteurs des entreprises (Thiers Communauté, la Communauté de communes de la Montagne thiernoise, la CCI Auvergne, la CARSAT Auvergne, la Chambre des métiers et de l'artisanat

Auvergne), partenaires de la démarche, ont réalisé des entretiens avec leurs dirigeants ou représentants. A l'issue de cette phase, 22 d'entre elles, employant un total de plus de 800 salariés, ont souhaité être accompagnées dans une démarche de PDIE. Le Parc a confié cet accompagnement à un bureau d'études qui a lancé une enquête auprès des salarié-e-s concerné-e-s pour identifier leurs besoins et leur volonté de changer leurs habitudes. Un plan d'actions sera ensuite élaboré. Les données recueillies auprès des entreprises ont alimenté la dernière phase de l'étude du SIVU-TUT⁽¹⁾ pour la réorganisation de l'offre de transports sur le bassin de Thiers.

(1) Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Transports Urbains Thiernois

Cycliste en terre cuite vers Allègre
© Relave et Néron



Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leurs consommations d'énergie

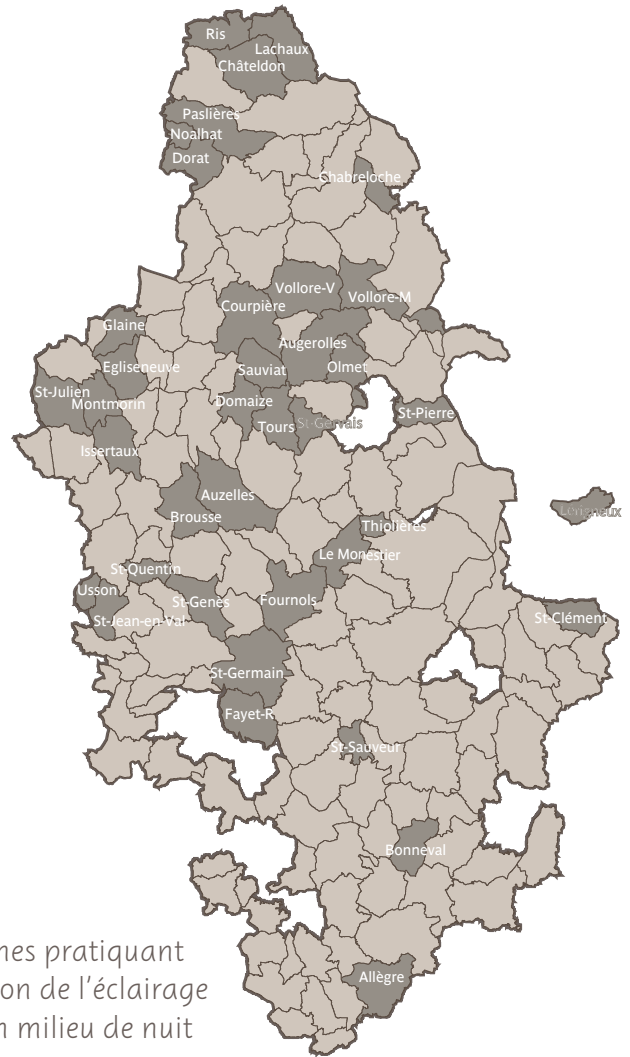
Territoire à énergie positive pour la croissance verte

- La ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie – qui a lancé, en 2014, un appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte -, le Parc – lauréat de cet appel à projets - et les collectivités bénéficiaires ont signé une convention dotée d'une enveloppe de 500 000 € pour le financement d'un programme d'actions. Celui-ci prévoit des travaux de rénovation énergétique de bâtiments publics réalisés par les communes d'Ambert, de Chabreloche, de La Monnerie-le-Montel et d'Olliegues et par les communautés de communes du Pays d'Olliegues, du Pays de Cunlhat et de la Vallée de l'Ance (toutes situées dans le Puy-de-Dôme) et des études pour l'optimisation et le développement de l'activité de fret sur la ligne ferroviaire Peschadoires-Estivareilles-Darsac.
- Le Parc, ses partenaires et les collectivités ont travaillé à la construction d'un second programme d'actions. La mobilité durable, l'éclairage et la biodiversité sont les thèmes prioritaires du ministère pour cet avenant.

Economies d'énergie concernant l'éclairage public

- Début 2016, quelques 39 communes du Livradois-Forez avaient mis en œuvre l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit, soit près du quart des communes de ce territoire. Certaines d'entre elles ont organisé des réunions publiques d'information, avec la participation de Parc : notamment Saint-Julien-de-Coppel, Courpière et Néronde-sur-Dore, dans le Puy-de-Dôme.
- Afin que le nombre de ces collectivités continue de croître, le Parc a organisé, pour la quatrième année consécutive mais pour la première fois en Haute-Loire, à Collat, une

Communes pratiquant l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit en 2016



réunion de sensibilisation des élus et techniciens aux enjeux de l'éclairage public. Les interventions successives de représentants du CAUE de Haute-Loire, du Syndicat d'énergie de Haute-Loire et de l'ANPCEN⁽¹⁾ ont fourni à la vingtaine de participants des informations sur les aspects énergétiques, budgétaires, environnementaux et techniques de l'optimisation de l'éclairage public. Les témoignages des maires de Collat et d'Allègre ont complété de façon concrète ces exposés.

(1) Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne

Outiller les collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement

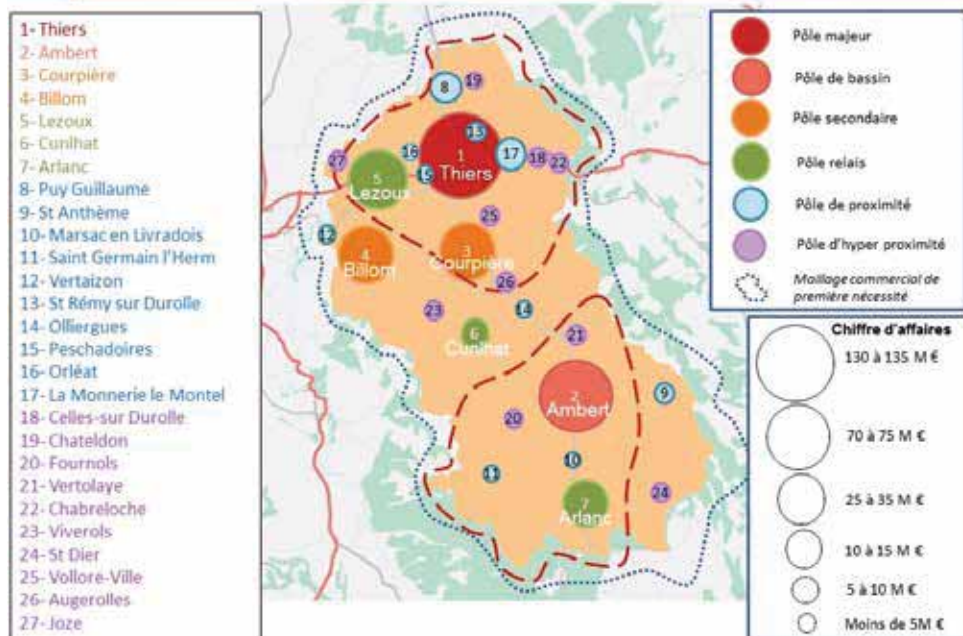
Accompagner les collectivités vers l'exemplarité

Etude stratégique et opérationnelle en faveur du commerce et de l'artisanat en Livradois-Foréz

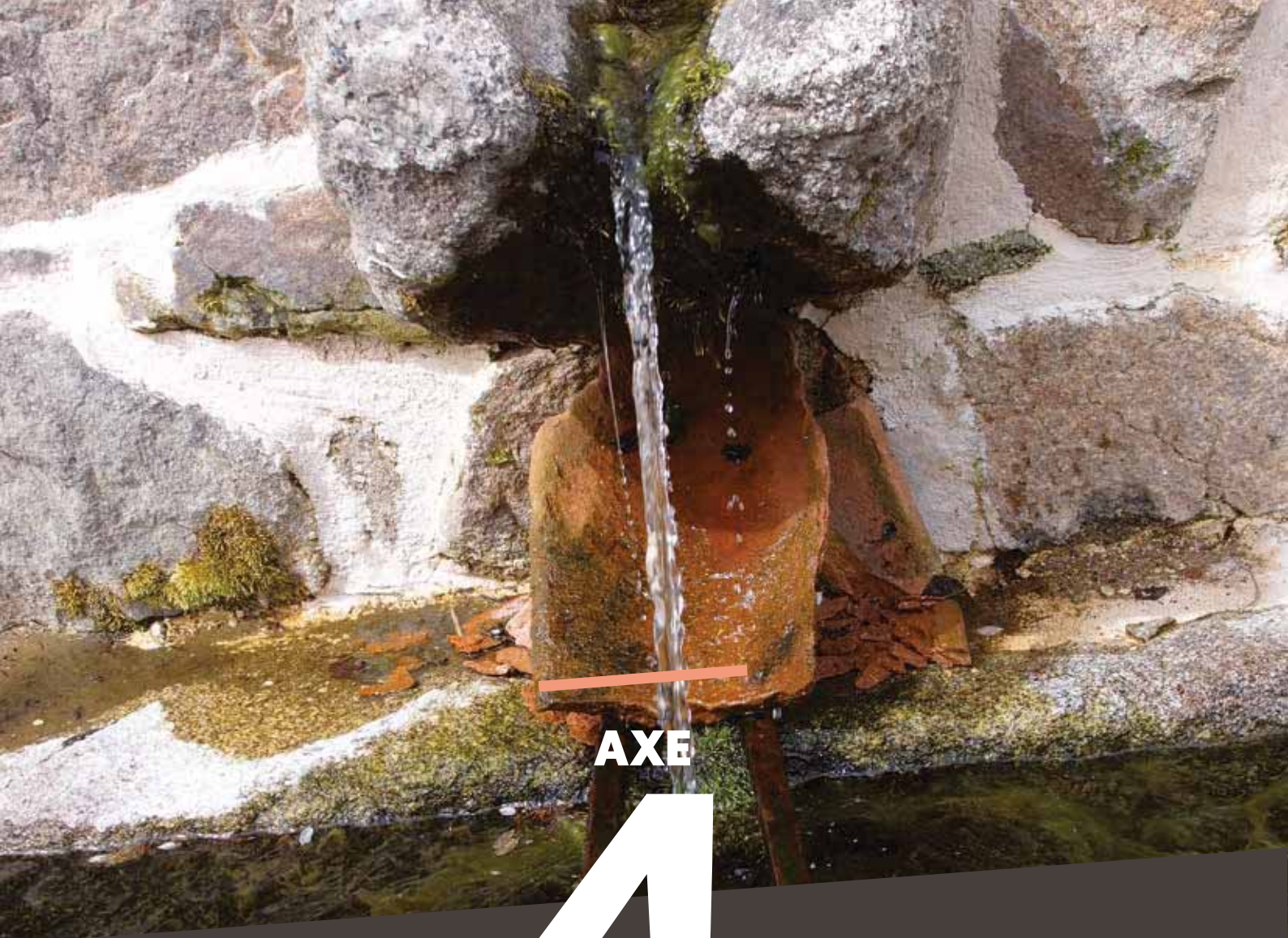
Le Parc a mené, avec les artisans et commerçants, les chambres consulaires, les communes et des EPCI, une réflexion sur une politique de modernisation du commerce et de l'artisanat. En effet, un tissu d'activités dynamique réparti dans le Livradois-Foréz est indispensable à l'attractivité de ce territoire et donc au maintien de la population et à l'accueil de nouveaux habitants. Un état des lieux du commerce et de l'artisanat et des besoins présents et futurs des habitants a été réalisé par un bureau d'études. Il a permis de construire une stratégie à moyen terme et spatialisée de développement commercial et artisanal qui a été validée en comité syndical du Parc. Issue d'une large concertation, celle-ci affirme l'ambition de reconquérir les 27 « centralités commerciales » du Livradois-Foréz et de soutenir les artisans-commerçants. Elle est déclinée en 6 grandes orientations : repenser les espaces marchands et leur fonctionnement, soutenir et moderniser les commerces, soutenir la création et la transmission des commerces, dynamiser les associations de commerçants et les animations commerciales, promouvoir une consommation locale et responsable et animer l'ensemble du dispositif. Ces orientations seront déclinées dans le SCoT.

Liens entre le Parc et les communes

- Un chargé de mission anime la démarche de communication et de sensibilisation définie par le Parc pour renforcer ses liens avec les élus municipaux avec pour objectif que ceux-ci connaissent mieux son fonctionnement et la façon dont il peut accompagner leur action.
- En 2016, les efforts ont porté sur le développement des liens avec les communes du périmètre d'étude de la Charte du Parc qui n'avaient pas approuvé celle-ci lors de son renouvellement. Ces contacts ont pris la forme de rencontres individuelles avec les maires et/ou les conseils municipaux ou de réunions de secteurs. Six communes ont approuvé la Charte au cours de l'année. Quatre du Puy-de-Dôme : Chaumont-le-Bourg, Marat, Saint-Anthème et Saint-Just. Deux de la Loire : Chalmazel et Sauvain.
- A l'occasion d'une enquête menée en 2015, 27 communes avaient été identifiées comme étant peu concernées par l'action du Parc. Le contact a été rétabli avec 23 d'entre elles à l'occasion de rencontres individuelles ou dans le cadre d'actions d'accompagnement du Parc telles que la mise en œuvre du protocole d'utilisation des voiries communales à des fins d'exploitation forestière ou les conseils de l'Atelier d'urbanisme.



Carte de synthèse des polarités commerciales du périmètre du programme LEADER



AXE

4

Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet

Activer le passage des idées aux actes

Sensibiliser la population en osant l'inattendu

Animations à la Maison du Parc

- Quatre expositions accrochées dans le hall de la Maison du Parc ont successivement présenté les affiches du Festival du Court Métrage de Clermont-Ferrand, des clichés de Jean Gouttefangeas, photographe à Olliergues au début du XX^{ème} siècle, le monde des chauves-souris et des photographies des Hautes-Chaumes.

Guide des balades nature et patrimoine

- Depuis 1999, le Parc propose ainsi aux habitants du Livradois-Forez et aux touristes de découvrir les richesses naturelles et patrimoniales du Livradois-Forez. Le label « Parc » garantit aux participants un accueil personnalisé et des animations de qualité. En 2016, l'organisation de ces « balades nature » a été réalisée en collaboration avec la Maison du tourisme du Livradois-Forez. Ainsi, 3 813 personnes ont participé aux 250 « balades nature » accompagnées et organisées par 25 structures partenaires. La brochure les présentant a été largement diffusée et reprise sur le site Internet du Parc.

Centre de ressources

- Le Centre de ressources du Parc rassemble un fonds documentaire pluridisciplinaire de près de 6 000 références et une trentaine d'abonnements. Les livres et études sur les richesses patrimoniales, naturelles et culturelles du Livradois-Forez y occupent une place importante. Ces références sont accessibles sur le site Internet du Parc.
- Un partenariat avec l'association Memorial Seconde guerre mondiale, résistance et déportation en Livradois-Forez permet au public de consulter le fonds documentaire de celle-ci au Centre de ressources du Parc.
- Une revue de presse numérique hebdomadaire est réalisée à destination de l'équipe du Parc.

Le Journal du Parc

- A l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la labellisation du Livradois-Forez en Parc naturel régional, le numéro d'été du Journal du Parc a donné la parole à la génération des trente-annaires, et particulièrement aux femmes. Une génération engagée dans de nombreux do-

maines, à l'œuvre pour que « une nouvelle vie s'invite ici ». L'angle rédactionnel de ce numéro s'appuyait sur ce slogan des parcs naturels adapté à la spécificité historique de celui du Livradois-Forez : être un Parc développeur. Ce numéro spécial, de huit pages grand format, a été édité à 50 000 exemplaires et distribué dans les 48 500 foyers du Livradois-Forez.

Les 30 ans en marchant

- Pour fêter son 30^{ème} anniversaire, le Parc a organisé, avec la Fédération française de randonnée pédestre Auvergne-Rhône-Alpes, une journée de randonnées au cœur des monts du Forez. Au programme, deux circuits en ligne et trois circuits en boucle pour satisfaire le plus grand nombre, du marcheur occasionnel au randonneur confirmé. Au long de ces parcours, les randonneurs étaient accueillis par des animateurs du patrimoine qui leur faisaient découvrir les aspects les plus inattendus du Haut-Forez. Les secrets des Hautes-Chaumes étaient présentés de façon ludique et pédagogique dans les locaux de l'Observatoire du col du Béal. Des producteurs locaux ont investi ce site pour proposer aux participants une assiette de produits du terroir accompagnée d'un verre de vin des Côtes du Forez. Cette manifestation a attiré plus de 800 personnes dont près de 500 marcheurs.

Les 30 ans dans les médias

- Durant tout l'été, France Bleu Pays d'Auvergne a consacré au 30^{ème} anniversaire du Parc une chronique hebdomadaire de 3 minutes (diffusée le samedi et le dimanche matin) sous forme d'interviews d'acteurs du Livradois-Forez.
- Pendant la semaine précédant la randonnée du 30^{ème} anniversaire du Parc, une série de « pastilles » horaires ont été diffusées par France Bleu Pays d'Auvergne.
- En partenariat avec la Fédération départementale de randonnée pédestre de la Loire, France Bleu Saint-Etienne a diffusé deux chroniques sur le Parc.
- D'autres radios locales ont également réalisé des reportages et interviews.
- Au cours de l'été, le quotidien La Montagne a consacré plusieurs articles au Parc.



- France 3 Auvergne a réalisé un reportage sur le Parc qui a été diffusé dans les jours précédant la randonnée des 30 ans.
- La randonnée des 30 ans du Parc a bénéficié d'une bonne couverture par plusieurs titres de la presse régionale.

Site Internet

- Le site Internet du Parc, qui reçoit en moyenne 6 000 visites par mois, est constitué de pages thématiques sur les activités du Parc et les richesses du Livradois-Forez. Construit en 2012, il n'avait pas été développé pour être consulté avec des tablettes ni des téléphones mobiles et il n'est pas conforme aux exigences d'accessibilité (handicap visuel...). En outre, la navigation et sa gestion manquent de souplesse. Le Parc a donc décidé de le faire évoluer pour l'adapter aux usages et à ses compétences internes et pour permettre des fonctionnalités nouvelles, notamment la portabilité et l'accessibilité. L'architecture générale du site sera conservée mais la page d'accueil, le design, la navigation, la lisibilité et l'ergonomie vont être améliorés. En 2016, le Parc a élaboré un cahier des charges pour confier en 2017 cette mission de création et d'accompagnement à un graphiste. L'intégration sera réalisée en interne.

Le blog du Parc

- En 2016, le Parc a lancé son blog « l'Echo du Parc Livradois-Forez » qui a remplacé la « Lettre du Parc » tout en conservant la ligne éditoriale de celle-ci. Alors que la Lettre du Parc était adressée par courrier aux élus du Livradois-Forez et aux partenaires du Parc, l'Echo du Parc Livradois-Forez, dont les articles sont rédigés par les chargés de mission, est accessible à tous ceux qui, dans leurs engagements citoyens, leurs mandats électifs ou leur vie professionnelle, sont concernés par les politiques conduites par le Parc. En outre, il permet l'interactivité. Au cours de sa première année d'existence, il a publié 75 articles dont 24 consacrés à la biodiversité et l'éducation, 25 à l'économie (avec notamment une série de 12 articles sur l'agriculture rédigés par le Réseau agri-

cole Livradois-Forez), 12 à l'urbanisme et à l'aménagement et 8 au Pays de la Vallée de la Dore. Il a été consulté 8 031 fois par 5 372 utilisateurs distincts ; 14 625 pages ont été vues. La plupart des connexions sont d'origine régionale.

La Lettre électronique

- Depuis plusieurs années, la Lettre électronique permet au Parc d'envoyer ponctuellement, par courriel, des informations importantes (une par envoi) aux abonnés (environ 4 500 en 2016). En outre, ceux-ci reçoivent mensuellement le sommaire des articles publiés dans le blog l'Echo du Parc Livradois-Forez. Ce qui provoque un surcroît de fréquentation de celui-ci. Au total, 28 lettres électroniques (dont 12 concernant le blog) ont été diffusées en 2016, soit une moyenne de 2,3 lettres par mois.

Facebook

- La page Facebook permet de partager et de valoriser les informations publiées sur le site et sur le blog du Parc. Elle est aussi le relais de publications de ses partenaires et d'initiatives associatives ou privées. En fin d'année, elle avait recueilli 1 600 "J'aime" : le nombre de ses abonnés a doublé en un an, soit 60 nouveaux abonnés par mois en moyenne.

Photothèque électronique

- Le Parc a entrepris la constitution d'une photothèque électronique : sa base de données partagée contient 19 633 images dont environ 500 photographies numériques indexées. Près de 34 000 consultations ont été enregistrées en 2016.

Partenariats d'édition

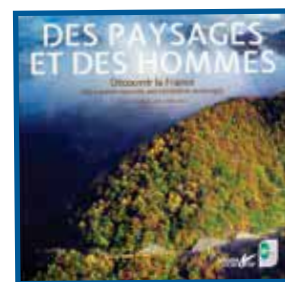
Le Parc a participé à la réalisation, coordonnée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, de l'ouvrage *Des Paysages et des Hommes* édité par les éditions Plume de Carotte : il a proposé des sujets, alimenté ses auteurs en documents et fourni des photographies, illustrations, infographie, cartes, documents historiques... Comme le prévoyait la convention d'édition, il en a acquis 30 exemplaires.

Col du Béal

3 septembre 2016



2016



Col du Béal le 3 septembre 2016



Evaluation de la Charte Conseil scientifique du Parc

Comme le veut sa Charte, le Parc a mis en place un dispositif d'évaluation en continu du résultat de ses actions et de leur impact pour permettre de juger des politiques conduites et alimenter le débat sur la stratégie du Parc. Ce dispositif comprend des questions évaluatives, une série d'indicateurs territoriaux et de résultat, la réalisation régulière de bilans évaluatifs annuels et triennaux de mise en œuvre de la Charte et l'édition de monographies thématiques sur l'évolution du Livradois-Forez. La Charte prévoit également la mise en place d'un Conseil scientifique qui sera sollicité notamment sur l'ensemble de ce dispositif.

Suivi des indicateurs

Au cours de l'année 2016 en accord avec les services de l'Etat, les partenaires financeurs et le Conseil scientifique du Parc, il a été décidé de réaliser un travail de simplification de la liste des indicateurs annexée à la Charte afin de proposer un nombre plus faible d'indicateurs et de renseigner leur « état initial ». Ce travail sera finalisé au cours du premier semestre 2017.

Bilan annuel du Parc

En juillet 2016, le Parc a adressé à ses partenaires et aux élus du Livradois-Forez son Bilan de l'année 2015. Edité à 1 500 exemplaires, il a été rédigé à partir d'un document interne dans lequel chaque membre de l'équipe du Parc dresse le bilan technique et financier de chaque action prévue au budget primitif et/ou réalisée pendant l'année.

Monographies thématiques

- Le dispositif d'évaluation en continu de la Charte du Parc comprend l'édition de monographies thématiques sur l'évolution du Livradois-Forez. Celles-ci sont réalisées avec les partenaires et les organismes compétents, à partir d'une analyse d'indicateurs territoriaux, d'enquêtes, voire, si besoin, d'une expertise externe. Le choix des thèmes et la périodicité dépendent des circonstances : fin d'un programme d'actions, publication d'une statistique majeure, réorientation de la politique d'un partenaire...

En 2016, le Parc a publié deux monographies, consacrées à l'agriculture et à la filière forêt-bois. Réalisés par l'équipe du Parc en étroite



collaboration avec les principaux partenaires dans ces domaines⁽¹⁾, ces documents dressent un état des lieux et dessinent des perspectives. Une fois publiés en fin d'année 2016, ce sont eux qui font référence pour la mise en œuvre, par le Parc et par ses partenaires, d'une politique agricole et forestière en Livradois-Forez.

Conseil scientifique du Parc

Le Conseil scientifique a été mis en place en 2015. Il est composé de 11 membres chercheurs ou personnalités qualifiées œuvrant dans les sciences de la vie et de la terre et les sciences humaines et sociales, ainsi que d'un membre du Bureau syndical du Parc. La première mission qui lui a été confiée est une mission d'expertise et d'accompagnement du Parc sur l'évaluation de la Charte, et notamment sur « l'état initial » des indicateurs territoriaux et de résultat.

(1) Association départementale des communes forestières du Puy-de-Dôme Auvergne Promobois, Centre national de la propriété forestière - antenne d'Auvergne, Coopérative forestière Bourgogne-Limousin, Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, Direction départementale des territoires du Puy-de-Dôme, Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt Auvergne-Rhône-Alpes, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), Office national des Forêts, Réseau agricole Livradois-Forez, Scieries du Forez, VetAgroSupClermont-Ferrand

Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

Jeunes observateurs de la biodiversité

Comme pour l'année scolaire précédente, le Parc a permis aux établissements scolaires du Livradois-Forez de bénéficier de son action pédagogique intitulée Les jeunes observateurs de la biodiversité. Ce projet fédérateur, auquel ont participé, en 2015/2016, 2 lycées, 8 collèges et 23 écoles primaires soit environ 1200 élèves, permet de former et de sensibiliser les citoyens de demain à la biodiversité, de développer un esprit critique et de faciliter la compréhension de l'environnement. Accompagnés par des animateurs – dont le Parc assure la formation – et par des naturalistes spécialistes de la faune ou de la flore, les élèves réalisent un inventaire ciblé d'espèces végétales et animales (ou groupes d'espèces) présentes à proximité de leur établissement. Dans un premier temps, ils découvrent la notion de biodiversité au cours d'une visite de terrain et d'animations en classe. Puis l'espace dans lequel ils réaliseront l'inventaire est choisi avec l'aide du Parc et des naturalistes. Vient ensuite la phase de l'inventaire : récolte des données, recherche d'indices, observation, écoute, pièges photographiques, détermination des espèces, présentation des données, création d'un compte

utilisateur dans la plateforme « pupitre » créée par Canope⁽¹⁾ (<http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/observateurs-de-la-biodiversite/>). In fine, les élèves exposent leurs découvertes – sous forme de films, d'expositions, d'un blog... - au cours de journées de valorisation interclasses ou soirées durant lesquelles les parents et les habitants de la commune sont initiés aux inventaires de la biodiversité. A terme, en publiant leurs fiches d'observation, tous les établissements scolaires contribueront à la réalisation d'un inventaire général des richesses du Livradois-Forez.

Animations scolaires

- Le Parc soutient l'action Livre élu jeunesse en Livradois-Forez menée par l'ABLF⁽²⁾ et à laquelle, 2 500 élèves de classes maternelles et primaires ont participé en 2015-2016.
- Par convention, le Parc délègue au CPIE⁽³⁾ du Velay l'animation, l'accompagnement et le suivi de projets scolaires des établissements des communes situées sur la partie Haute-Loire du périmètre du Parc. Ainsi, dans le cadre du programme Jeunes observateurs de la biodiversité, le CPIE est intervenu dans trois écoles primaires et dans un collège.

(1) Le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques
 (2) Association des bibliothécaires du Livradois-Forez
 (3) Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

Impliquer les habitants dans les actions du Parc

Chantiers participatifs et soutien à des actions exemplaires en faveur de la nature ordinaire

- Dans le cadre de son programme Chantiers participatifs, le Parc a aidé 13 communes dans la réalisation de projets d'aménagement en faveur de la biodiversité impliquant les habitants : Auzon (Haute-Loire), pour la plantation d'un verger patrimonial le long du chemin de ronde du bourg ancien ; Augerolles (Puy-de-Dôme) pour la création d'un jardin pédagogique et partagé ainsi qu'une mare ; Allègre (Haute-Loire), Courpière (Puy-de-Dôme) et Sauvessanges (Puy-de-Dôme), pour la création d'un jardin partagé ; Châteldon (Puy-de-Dôme) pour la création d'un verger et d'un jardin partagé ; Dorat (Puy-de-Dôme) et Montmorin (Puy-de-Dôme), pour la création d'un verger communal ; Frugières-le-Pin

(Haute-Loire), pour la création d'un parc arboré et d'un théâtre de verdure ; Glaine-Montaigut (Puy-de-Dôme) pour la conception et la fabrication de pupitres d'information sur cinq des essences de haies implantées en 2015 ; Sauxillanges (Puy-de-Dôme), pour la création d'un jardin pédagogique en centre du bourg ; Vals-le-Chastel (Haute-Loire), pour la création d'un verger communal ; Viverols (Puy-de-Dôme) pour la création d'une zone humide et d'un verger.

- Pour souligner l'engagement de ces communes en faveur de la biodiversité, chacune a reçu un diplôme symbolique co-signé par le Président du Parc et son maire.



Création de l'Observatoire participatif de la biodiversité en Livradois-Forez

- Dans le cadre de la préparation de la création d'un observatoire participatif de la biodiversité, le Parc a proposé aux habitants du Livradois-Forez de participer à une enquête hivernale sur les oiseaux qui fréquentent les mangeoires. Les 156 participants ont déposé leurs observations sur un site dédié du Parc. Au total, ils ont repéré 1 691 oiseaux et recensé 28 espèces sur les 30 proposées et susceptibles de venir à la mangeoire. Compte tenu de la clémence de l'hiver 2016, la diversité des espèces locales a été bonne mais il y a eu peu de migrateurs. Ces résultats ont été présentés à ces observateurs à la Maison du Parc. Un « guide nature » et un sachet de graines de tournesol – à semer pour accueillir les oiseaux l'hiver suivant – ont été remis à chacun des 70 participants. Le plus jeune contributeur a reçu un guide d'identification des oiseaux d'Europe ; celui qui a remis le plus grand nombre de fiches est reparti avec un nichoir pour Chouette chevêche ; la photo encadrée d'une Pie grièche grise a été donnée à celui qui avait posté la plus jolie photo.
- Les réponses au questionnaire d'évaluation adressé à chaque observateur (67 ont répondu) ont permis d'identifier et de hiérarchiser les thèmes d'animation/formation que le Parc peut proposer.
- A l'été, les habitants du Livradois-Forez ont été invités à contribuer à l'enquête sur le hérisson d'Europe.
- Cet observatoire vise à créer un réseau d'ambassadeurs nature sur le Parc qui pourra contribuer à améliorer la connaissance de la faune et de la flore en participant à des inventaires.

Collecte de déchets phytosanitaires

- La loi de transition énergétique prévoit l'interdiction de la vente de produits phytosanitaires en libre-service dès le 1er janvier 2017, puis l'interdiction de leur utilisation par les particuliers au 1er janvier 2019. Afin d'anticiper cette réglementation et dans un souci de préservation de la qualité environnementale du Livradois-Forez, le Parc a initié une collecte de déchets de produits phytosanitaires (anti-mousses, herbicides, fongicides, insecticides, anti-limaces, engrais non-organiques) auprès des particuliers, en partenariat avec le VALTOM, 15 déchèteries, 4 jardinerie et la Fredon Auvergne. L'objectif de l'opération,



Signature de la convention avec le VALTOM

qui a duré une semaine en novembre, était de sensibiliser les particuliers au tri des déchets phytosanitaires et de leur proposer des conseils sur les pratiques de jardinage alternatives.

- Le Parc a organisé une session de formation, intitulée Jardiner sans pesticide, à l'intention des personnes chargées de cette collecte : animateurs des collectivités et personnel de jardinerie. Les participants ont reçu un dossier technique (données clés, enjeux et principes du jardinage au naturel, utilisation du paillage...), une fiche et des exemplaires de la lettre d'information éditée par la Fredon et un kit communication/animation comprenant une mallette de démonstration de différents modes de paillages, des documents sur le jardin au naturel et son outillage, les principaux engrais verts, les plantes couvre-sol.
- Les particuliers ont été informés par des affiches, des flyers et les médias.
- Au total, près de 440 kg de produits ont été récoltés.
- Afin d'aider les communes à se préparer à l'interdiction que leur fait la loi de transition énergétique d'utiliser des pesticides à partir du 1er janvier 2017, le Parc et la Fredon ont organisé une réunion d'information à l'intention des élus et des employés communaux. Ont notamment été abordés le comment faire, les étapes à respecter, les techniques alternatives, les aides financières, l'information des habitants... Des représentants de communes labellisées dans le cadre de la Charte d'entretien des espaces publics ont témoigné de leur expérience.

La Nuit de la chouette

- A l'occasion de la 11ème Nuit de la chouette – manifestation nationale organisée tous les deux ans depuis 1998 par la Ligue de protection des oiseaux et la Fédération des Parcs – le Parc a participé aux animations sur trois sites du Puy-de-Dôme : la Forêt de la Comté, Sermentizon et Domaize (ateliers, projection de films, balades nocturnes...).





5

Politiques territoriales et syndicat mixte du Parc

Intercommunalités

— Le réseau RALF des animateurs de communautés de communes s'est réuni à quatre reprises en 2016 : le 28 janvier à Arlanc, le 12 mai à Billom, le 29 septembre à Olliergues et le 15 décembre à la Maison du Parc. Ces réunions permettent de faire le point sur une ou deux opérations conduites par le Parc et qui concernent particulièrement les communautés de communes et sur l'avancement des actions de chacun et d'échanger sur le montage de ces actions et sur les méthodes de travail des uns et des autres. Le Directeur et le Directeur-adjoint du Parc participent à ces réunions et assurent le lien entre les membres de RALF et l'équipe technique du Parc. En 2016

ces réunions ont largement été consacrées à la fusion des communautés de communes et à ses conséquences sur l'organisation territoriale. En effet, au 1er janvier 2017 le territoire du Parc sera concerné par 11 EPCI contre 24 précédemment.

— En outre, les animateurs de communautés de communes se sont retrouvés régulièrement pour des réunions à la Maison du Parc, notamment pour le suivi de l'Atelier d'urbanisme rural, pour élaborer le projet de SCoT à l'échelle de 12 communautés de communes du Puy-de-Dôme et pour participer activement à la mise en œuvre du programme Leader 2014-2020.

Programme LEADER



— Après 20 mois de préparation, la convention définitive du programme Leader 2014-2020 a été signée le 9 septembre 2016 par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, autorité de gestion, l'Agence de paiement et de service (ASP), organisme payeur, et le Parc. Suite à cette signature, le territoire du Livradois-Forez est officiellement bénéficiaire d'une enveloppe de 4 727 117 € de fonds Leader pour co-financer les opérations correspondant aux objectifs opérationnels de ce programme.

— Intitulé « Nouvelle urbanité, nouvelle attractivité en Livradois-Forez », ce programme d'actions se décline en 3 objectifs opérationnels : reconquérir les centres-bourgs par un urbanisme et des aménagements durables ; encourager la « relocalisation » de l'économie et des services notamment pour une meilleure valorisation des ressources locales ; miser sur la créativité, le sentiment d'appartenance, les usages du numérique au service d'un « art de vivre ».

— Fin 2015, une quarantaine de projets sollicitant une aide Leader étaient déjà connus dont 10 auxquels avait été délivré un récépissé de dépôt de demande. Ce démarrage rapide, malgré l'impossibilité de traiter et d'instruire les dossiers tant que la convention n'était pas signée, montre que la stratégie définie correspond aux attentes du territoire. L'équipe du GAL⁽¹⁾ n'a pas tardé à accompagner les porteurs de projet et à commencer l'instruction de leurs dossiers.

— Le Comité de programmation Leader comprend 25 membres : 9 élus et 16 personnes issues de la société civile. Il est chargé de veiller à la bonne mise en œuvre du programme et de voter l'attribution des subventions. Au

cours de l'année 2016, il s'est réuni à trois reprises pour définir et valider les outils de mise en œuvre du programme (critères de sélection et circuit de gestion) puis pour émettre des avis préalables sur 40 dossiers de demande de subvention. Au 31 décembre 2016, 35 demandes - représentant une enveloppe de crédits Leader de 1 888 590 €, soit près de 40% de l'enveloppe initiale - avaient reçu un avis favorable et 10 dossiers complets avaient été transmis aux services de la Région.

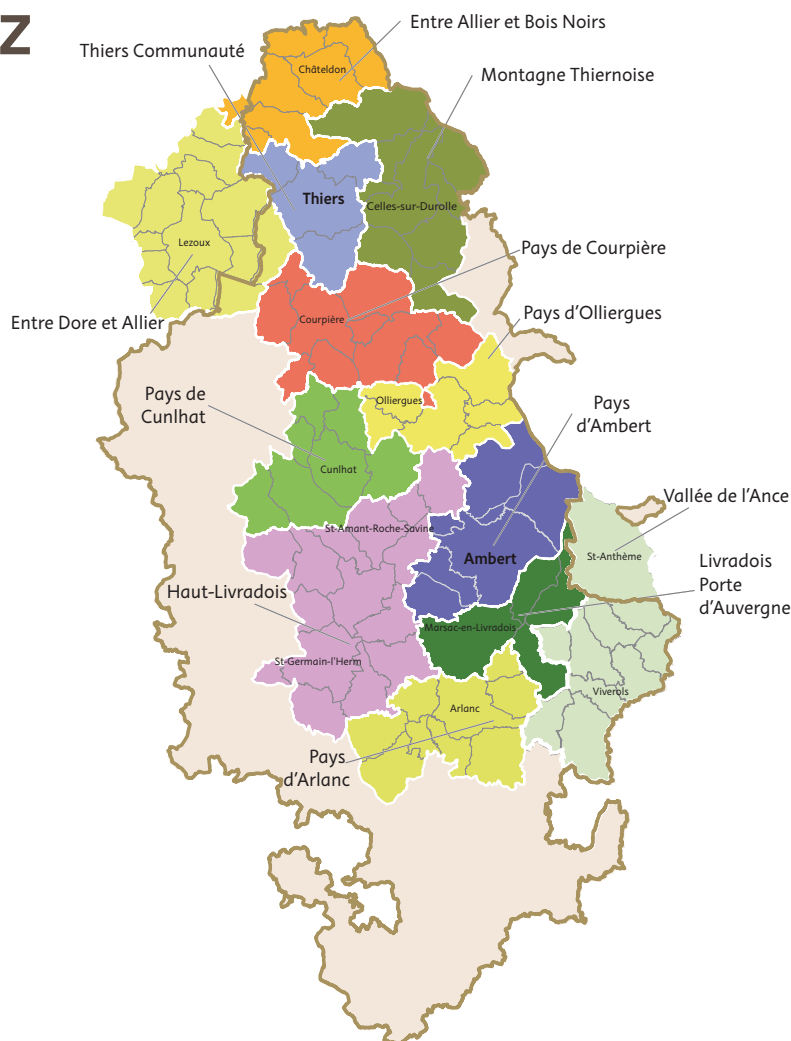
— Un document présentant les opérations éligibles a été rédigé par l'équipe technique du GAL à l'intention des 12 communautés de communes du territoire de ce programme. Le coordinateur et la chargée de mission du programme Leader ont présenté celui-ci aux élus à l'occasion d'une réunion du conseil communautaire de chacun de ces EPCI.



(1) Groupe d'action locale

SCoT Livradois-Forez

- Après validation par arrêté préfectoral du 10 avril 2015 du périmètre d'étude du projet de Schéma de cohérence territoriale du Livradois-Forez, les 12 EPCI concernés ont délibéré favorablement pour transférer au Parc la compétence SCoT. Ainsi, le Parc a décidé la création d'une formation autonome chargée d'assurer le portage du projet de SCoT Livradois-Forez dans le cadre d'une compétence à la carte. Cette formation, qui dispose d'un budget autonome, est représentée par 24 délégués (2 par EPCI) et son Président est également Vice-Président de droit du syndicat mixte. Elle s'est réunie quatre fois en 2016.
- Les 12 communautés de communes concernées représentent une population de 85 500 habitants, 102 communes.
- En septembre 2015, le Parc a embauché une chargée de mission en charge de l'élaboration du SCoT dont la mission est d'assurer la bonne implication des élus, des techniciens et des partenaires dans la rédaction de ce document stratégique.
- Deux bureaux d'études ont ensuite été recrutés en décembre 2015 afin d'assister le Parc dans la rédaction des différentes pièces constitutives du projet de SCoT.
- Pour assurer le suivi régulier du projet, proposer les orientations et rendre les arbitrages courants au fur et à mesure de l'élaboration du projet, un comité de pilotage a été mis en place. Il s'est réuni pour la première fois le 17 juin 2016.
- Enfin, le portage technique est assuré par un comité technique qui est le garant de la vision transversale du SCoT et de son articulation avec les politiques supra territoriales (schémas régionaux notamment) et infra-territoriales (plans locaux d'urbanisme), les SCoT voisins, les organisations urbaines périphériques (agglomérations...), les projets et démarches intercommunales du territoire. Il s'est réuni deux fois au cours de l'année 2016.
- En terme opérationnel, le premier semestre 2016 a été consacré à l'élaboration du diagnostic socio-économique, de l'état initial de l'environnement et de l'évaluation environnementale. Un premier séminaire à destination de l'ensemble des élus du territoire a été organisé le 28 avril 2016. Près de 50 élus se sont mobilisés et ont fait émerger des problématiques qui ont ensuite été approfondies au cours de trois ateliers thématiques : Gestion de l'espace et urbanisme le 11 mai 2016, Environnement le 13 mai 2016 et Développement économique le 18 mai 2016.
- Environ 90 personnes se sont mobilisées sur l'ensemble de ces ateliers. Ils ont permis



d'alimenter le diagnostic socio-économique et l'état initial de l'environnement dont les grands enjeux ont été soumis aux membres du Comité technique et du Comité de pilotage, début juin 2016.

- A partir de ce travail, une note stratégique préalable à l'élaboration du projet de développement et d'aménagement durables (PADD) a été validée par les élus en septembre 2016. Elle tire les grands enseignements du diagnostic, souligne les enjeux majeurs du territoire pour les vingt prochaines années et décline les cinq grands principes stratégiques proposés pour élaborer le PADD.
- En parallèle du travail réalisé sur l'élaboration du SCoT, plusieurs études complémentaires ont été conduites par le Parc en 2016.
- Tout d'abord une étude sur les dynamiques démographiques du Parc Livradois-Forez confiée au service Études et Diffusion de l'INSEE Auvergne-Rhône-Alpes, pour comprendre les dynamiques démographiques récentes et mettre à jour les projections de population.
- Ensuite, une étude stratégique en faveur du commerce et de l'artisanat commercial en Livradois-Forez. Cette mission d'étude permettra d'enrichir le projet de SCoT, à travers la réalisation d'un diagnostic du commerce



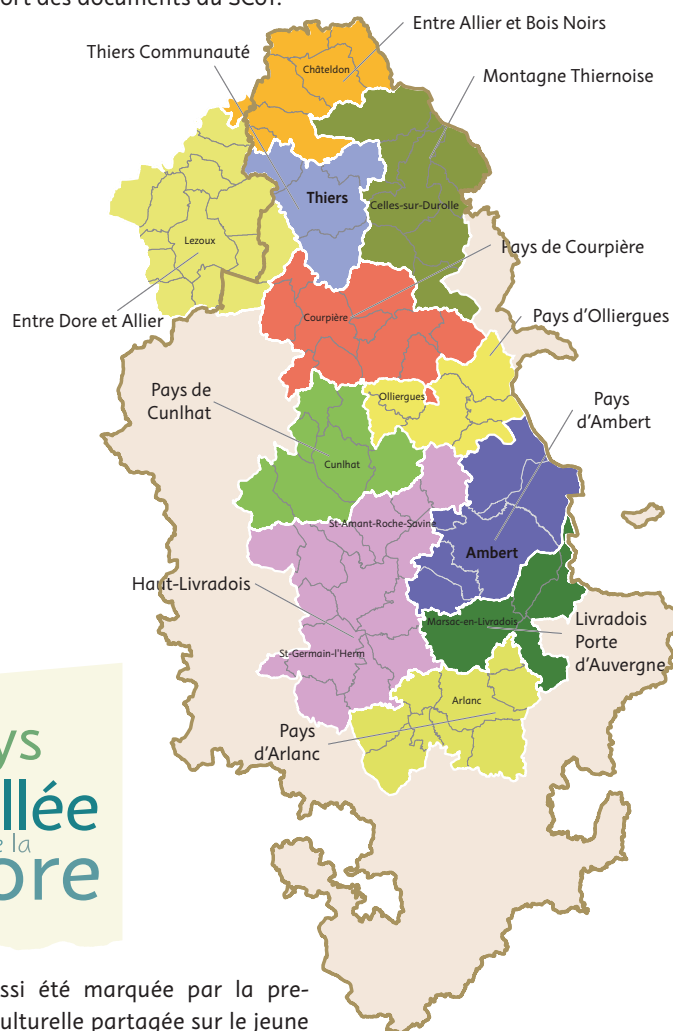
et de l'artisanat commercial en Livradois-Forez et la définition d'orientations stratégiques. Sur la base de ces orientations, la dernière phase de l'étude consiste à rédiger, pour le SCoT, le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC).

- Le Parc s'est également engagé dans une démarche de sensibilisation et d'information auprès des élus et des techniciens en organisant en juin et juillet 2016 des visites ayant pour objectifs d'identifier la Trame Verte Bleue (continuités, réservoirs de biodiversité, obstacles à la circulation des espèces...) et d'échanger sur les moyens de maintenir ou restaurer cette Trame Verte et Bleue. Ce travail permettra la bonne prise en compte de la Trame Verte et Bleue dans les documents du SCoT.

- Enfin, depuis juillet 2016 et jusqu'en novembre 2017, l'élaboration d'un Plan de Paysage de la départementale 906 et de la Vallée de la Dore mobilise élus, gestionnaires de réseau, habitants, touristes pour participer à l'identification des enjeux qui touchent ces paysages. Ce plan de paysage nourrira le volet paysager des documents du SCoT.
- Par ailleurs, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Transports Urbains Thiernois (SIVU-TUT) a engagé une étude pour la réorganisation de l'offre de transport sur le bassin de Thiers. Pour faciliter une appropriation et une adhésion de l'ensemble des acteurs du territoire, la démarche a intégré un important volet participatif : les Assises de la Mobilité. Cette étude nourrira le volet transport des documents du SCoT.

Pays vallée de la Dore

- Le 8 avril 2015, le syndicat mixte du Parc a intégré une formation « Pays Vallée de la Dore » après délibération concordante des 11 EPCI qui le compose. Cette formation qui dispose d'un budget autonome, est représentée par 22 délégués (2 par EPCI) et son Président est Vice-Président de droit du syndicat mixte. Les objectifs fondamentaux du Pays ont été repris, à savoir les programmes concernant la santé, la culture, l'habitat, la mobilité et le numérique. L'animatrice de ce Pays a, quant à elle, intégré l'équipe du Parc. La formation Pays Vallée de la Dore s'est réunie 4 fois en 2016.
- Le Pays a accompagné la future communauté de communes de l'arrondissement d'Ambert dans l'élaboration d'un Contrat de ruralité ; nouvel outil de contractualisation de l'Etat au service des territoires ruraux. Ces contrats de ruralité sont des contrats pluriannuels conçus sur la même base que les contrats de ville.
- Le contrat qui sera signé en mars 2017, permet de cibler les aides de l'Etat sur des projets structurants et peut accorder un bonus supplémentaire. En 2017, un contrat de ruralité sera élaboré pour la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.
- Le Pays a accompagné pour la dernière année les porteurs de projet dans le cadre du Conseil Culturel de Territoire. La commission s'est réunie en janvier pour étudier les propositions de soutien soit 19 projets.



- 2016 aura aussi été marquée par la première saison culturelle partagée sur le jeune public, avec l'accueil de la première tournée, et le spectacle Georges, qui aura rassemblé près de 400 spectateurs. Les jeunes pousses sont le fruit d'une convention de partenariat entre les collectivités locales (Villes de Thiers et Courpière, Communautés de communes Entre Dore et Allier, Entre Allier et Bois Noirs et de la Montagne Thiernoise). C'est aussi la concrétisation d'un nouveau réseau culturel sur le territoire. La saison 2016-2017 a été lan-

cée dès la rentrée de septembre en collaboration avec le centre culturel Le Bief.

- Les travaux des réseaux culturels, impliqués tout au long de l'année 2016 dans l'écriture d'une feuille de route collective en matière d'action culturelle, se sont concrétisés par la mise en place d'un parcours culturel. Ces réseaux culturels du territoire sont l'Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez (ABLF), le syndicat intercommunal Ciné Parc, le Syndicat Intercommunal d'Animation Musicale (SIAMU), le Centre Culturel le Bief et les Jeunes Pousses.
- Cette feuille de route a été partagée le 8 juillet 2016 avec les partenaires puis présentée au comité syndical de la formation Pays Vallée de la Dore, et pourrait se concrétiser en 2017 dans le cadre d'un contrat avec la DRAC et les nouvelles communautés de communes.
- En janvier, élus et professionnels de santé étaient réunis pour partager un diagnostic de l'offre de soins et les accompagnements possibles. Cette rencontre a permis de définir une feuille de route.
- Elle a permis également de développer une action collective autour de la construction

d'offres de recherches de médecins, dans une démarche de non concurrence des territoires, avec une première participation collective aux Journées Universitaires de la Médecine Générale en Auvergne à la rencontre des internes et jeunes médecins.

- Le Pays Vallée de la Dore a participé activement aux Assises de la Mobilité, portées par le SIVU Thiers Peschadoires. Menée en concertation, les résultats de cette étude auront permis de mesurer, outre l'extension des transports collectifs, la possibilité d'intégrer tous les modes de déplacement dans une politique de mobilité.
- La révolution numérique est une chance pour l'école. En partenariat avec l'éducation nationale et Canopé 63, le Pays Vallée de la Dore a organisé deux réunions de présentation des équipements numériques adaptés aux écoles. En effet, de nombreuses collectivités ont inscrit dans leur programme d'investissement l'équipement numérique des écoles. L'appui des enseignants de l'école du numérique a permis d'élaborer une Foire aux Questions destinées aux collectivités, dans le choix du matériel et la recherche de financements.

Projet de recherche-action « INVENTER » et Projet Alimentaire Territorial

- Le Parc Livradois-Forez s'est associé à l'unité de recherche « TERRITOIRES », pour être partenaire-acteur d'un projet de recherche-action intitulé « INVENTER – Inventons nos territoires de demain ».
- Ce projet de recherche-action, lancé en octobre 2015 dans le cadre du programme national et régional PSDR 4 (Pour et Sur le Développement Régional), vise à formaliser les dynamiques d'évolution des territoires ruraux et métropolitains, en prenant appui sur la gouvernance alimentaire, et à concevoir l'accompagnement du changement dans un dispositif de recherche et de formation-action. Il concerne les territoires du Pays du Grand Clermont et du Parc Livradois-Forez. Le Parc étant identifié comme partenaire référent pour l'ensemble du projet. Ce programme de recherche regroupe outre AgroParisTech qui en est la structure porteuse, l'IRSTEA, VetAgroSup, l'IADT (Institut d'Auvergne du Développement des Territoires), l'ARDTA (Agence

Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne), la DRAAF Auvergne, la Chambre départementale d'Agriculture du Puy-de-Dôme, le Grand Clermont et le Parc.

- Le projet s'est construit en 2016 autour de plusieurs comités de pilotage, séminaires de travail de chaque volet, travaux d'étudiants, enquêtes et ateliers participatifs, participation à l'école-chercheur PSDR, propositions dans des colloques... (un premier bilan sera dressé lors d'un séminaire chercheurs-acteurs prévu en avril-mai 2017).
- En lien avec la réflexion conduite dans le cadre du projet « INVENTER », le Grand Clermont et le Parc Livradois-Forez ont répondu conjointement en novembre 2016 à l'appel à projets du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt pour élaborer un Projet Alimentaire Territorial commun avec les différents acteurs socio-économiques des deux territoires. La sélection des territoires lauréats est prévue en début d'année 2017.

Le Comité syndical en décembre 2016

Collège des communes

COMMUNES CLASSÉES PARC

40 représentants (dont 2 à pourvoir) :

PUY-DE-DÔME

Laurent BACHELERIE

Maire de Novacelles

Christine BATISSON

Conseiller municipal d'Eglisolles

Gérard BÉRARD

Maire de Glaine-Montaigut

Bernard BERAUD

Maire-Adjoint de La Chaulme

Tony BERNARD

Maire de Châteldon

Marina BEYNEIX

Conseillère municipale d'Egliseneuve-Près-Billom

Geneviève BLANC-GARIN

Conseillère municipale de Grandval

Rachel BOURNIER

Conseillère municipale de Sauviat

Mathieu CAPITAINE

Conseiller municipal de St-Genes-La-Tourette

Josiane COMBRIS

Conseillère municipale de St-Amant-Roche-Savine

Eric DUBOURGNOUX

Maire de Saint-Gervais-Sous-Meymont

Jean-Yves GALLIEN

Conseiller municipal de Fournols

Michel GIRARD

Maire-Adjoint de St-Victor-Montvianeix

Jacky GRAND

Maire-Adjoint de Billom

Christelle GROISNE

Maire de Domaize

Christian HEUX

Conseiller municipal d'Echandelys

Johan IMBERT

Maire-Adjoint d'Ambert

Sylvain LAMARTINE

Maire-Adjoint de Montmorin

Bernard LORTON

Maire d'Aubusson d'Auvergne

Isabelle MOSNIER

Conseillère municipale de Sauvessanges

Stéphane RODIER

Maire-Adjoint de Thiers

Jacques ROUSSEL

Conseiller municipal de Vic-le-Comte

Christiane SAMSON

Maire de Courpière

Michel SAUVADE

Maire de Marsac-en-Livradois

Bernard SAXER

Conseiller municipal de Peschadoires

Lionel ZWENGER

Conseiller municipal de Valcivrières

HAUTE-LOIRE

Jérémy BARBAROUX

Conseiller municipal de Chassignes

Nathalie BOUDOUL

Conseillère municipale de Berbezit

Jean-Robert CHAIZE

Conseiller municipal de Malvières

Annie CHALOYARD

Conseillère municipale de Bonneval

Solange FALGON

Conseillère municipale d'Allègre

HAUTE-LOIRE (SUITE)

Jean-Pierre OLIVIERI

Conseiller municipal de St-Georges-Lagrivol

Isabelle PEPIN

Conseillère municipale de La-Chaise-Dieu

LOIRE

Patricia DUBIEN

Maire-Adjointe de Jeansagnière

Ludovic LANDRÉ

Conseiller municipal de Noirétable

COMMUNES CONCERNÉES UNIQUEMENT PAR LE SAGE DE LA DORE

3 représentants :

Ludovic FARDEY,

Conseiller municipal de Marat ;

Hervé ALLEZARD,

Conseiller municipal de St-Vert ;

Bruno PILONCHÉRY,

Conseiller municipal de Les Salles.

Collège des EPCI à fiscalité propre

8 représentants :

Christine BEDOUIN, Déléguée de la Communauté

d'Agglomération Loire Forez

Vincent CHALLET

Président de la CC du Pays de Sauxillanges

Michel GONIN

Président de la CC du Pays de Courpière

Gérard GRENIER

Président de la CC du Pays de Cunhat

Gilbert MEYSSONNIER

Délégué de la CC des Portes d'Auvergne

Philippe MEYZONET

Président de la CC du plateau de La Chaise-Dieu

Corinne MONDIN

Vice-Présidente de la CC du Pays d'Ambert

Denis TAMAIN

Délégué de la CC Montagne du Haut-Forez

Collège des Départements

13 représentants :

10 représentants du Conseil

départemental du Puy-de-Dôme ,

2 du Conseil départemental de la Haute-Loire et 1 du

Conseil départemental de la Loire.

PUY-DE-DÔME

Annie CHEVALDONNÉ et Olivier CHAMBON, Thiers

Jean-Luc COUPAT, Monts du Livradois

Jeanne ESPINASSE, Vic-le-Comte

Jocelyne GLASSE LE GARS, Billom

Eric GOLD, Maringues

Monique ROUGIER et Florent MONEYRON, Lezoux

Valérie PRUNIER, Ambert

Bernard SAUVADE, Brassac-les-Mines

HAUTE-LOIRE

Marie-Agnès PETIT et Bernard BRIGNON

Plateau du Haut-Velay granitique

LOIRE

Pierre-Jean ROCHETTE, Boën-sur-Lignon

Collège de la Région

7 représentants :

Caroline BEVILLARD

Alain BUSSIÈRE

Gabriel DE PEYRECAVE

Catherine FROMAGE

Myriam FOUGÈRE

Anne PELLET

Jean-Pierre TAITE

Autres formations

2 représentants :

Gilles LALUQUE, président de la formation Pays vallée de la Dore

Yves FOURNET FAYARD, président de la formation SCOT Livradois-Forez

Le Bureau syndical

PRÉSIDENT

Tony BERNARD

VICE-PRÉSIDENTS DU SYNDICAT MIXTE

Nathalie BOUDOUL

Annie CHEVALDONNÉ

Eric DUBOURGNOUX

Myriam FOUGÈRE

Corinne MONDIN

Stéphane RODIER

VICE-PRÉSIDENTS DE DROIT

Gilles LALUQUE, président de la formation Pays vallée de la Dore

Yves FOURNET FAYARD, président de la

formation SCOT Livradois-Forez

COLLÈGE DES COMMUNES

Tony BERNARD

Nathalie BOUDOUL

Jean-Robert CHAIZE

Patricia DUBIEN

Eric DUBOURGNOUX

Johan IMBERT

Stéphane RODIER

Michel SAUVADE

COLLÈGE DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE

Vincent CHALLET

Président du Pays de Sauxillanges

Corinne MONDIN

Vice-Présidente de la CC du Pays d'Ambert

COLLÈGE DES DÉPARTEMENTS

Bernard BRIGNON

Annie CHEVALDONNÉ

Jean-Luc COUPAT

Valérie PRUNIER

Pierre-Jean ROCHETTE

COLLÈGE DE LA RÉGION

Caroline BEVILLARD

Alain BUSSIÈRE

Myriam FOUGÈRE

Anne PELLET

Courriers envoyés : 12 771
Courriers arrivés : 4 036

L'équipe technique

DIRECTEUR

Dominique VERGNAUD

DIRECTEUR ADJOINT

Éric COURNOT

Pôle biodiversité, éducation à l'environnement

Nadine NOGARET, responsable du pôle, protection et gestion des milieux naturels

Delphine GIRAULT, gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Sylvain SAXER, Contrat territorial Dore Aval

Isabelle ROMEUF, Natura 2000

Emilie BOITHIAS, Natura 2000

Nathanaël LEFEBVRE, gestion d'espaces naturels remarquables

Audrey JEAN, sensibilisation des scolaires à l'environnement

Serge CHALEIL, Médiation des patrimoines

Jean-Claude CORBEL, Espèces et activités de pleine nature

Catherine BREUIL, accueil et secrétariat

Pôle développement, promotion, valorisation

Étienne CLAIR, responsable du pôle économie, responsabilité sociétale des entreprises ;

Charlotte DURAND / Christelle LEFEVRE

accueil de nouvelles populations

Lucien COMPTE, développement

agricole et valorisation des produits ;

Vianney TAING

charte forestière de l'arrondissement d'Ambert

Caroline LE ROY

charte européenne du tourisme durable

Jean-Pierre FOURNIOUX

communication, éditions

Claudy COMBE,

relations avec la presse, relations avec les communes

Agnès CHASSAING

accueil et secrétariat

Aubéri FOURNET FAYARD,

accueil et secrétariat

Partenaires hébergés à la Maison du Parc

— Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez :

Pauline CHALAFRE / Brice GRENIER

Karine MEYRONNE / Anne DELALANDE

Laetitia JUCHAULT

— Syndicat intercommunal

« Ciné Parc » :

Christophe JEANPETIT

Candice ROUSSEL

Chantal PERRON

Patrice JOUVE

Valérian GOUIN / Bastien BONNAND

— Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez :

Jérémy COLZANI

Pôle urbanisme aménagement et énergie

Jean-Luc MONTEIX, responsable

du pôle, aménagement du cadre de vie

Juliane COURT, architecture-urbanisme

Claire MALLET

urbanisme opérationnel

Claire BUTTY, aménagement - centres-bourgs

SAMUEL RIO-DERREY, paysage - aménagement

Émilie JAILLET, énergies

Dominique GIRON,

patrimoine bâti, publicité et signalétique

Valérie ARTHAUD, accueil et secrétariat

Pôle politiques territoriales

Eric COURNOT, responsable du pôle

Émilie GRILLE, pays de la vallée de la Dore

Clémentine LHULLIER, SCOT Livradois-Forez

Amélie VAUFREY, chargée de mission programme

LEADER

Solange LHOSTAL, gestion administrative et financière

du programme leader

Administration

Caroline MIROWSKI, gestion administrative financière et ressources humaines

Clémence CASTELO, assistante de direction ;

Martine CAYRE, gestion du personnel et comptabilité

Christine MONDIÈRE, budget et comptabilité

Renaud LAIRE, géomatique et systèmes

informatiques

Mélanie NOURRISSON, développement numérique

Agnès CHASSAING, accueil et secrétariat

Elisabeth ROURRE, entretien des locaux

René COGNET, maintenance des bâtiments et des

espaces extérieurs

Le Parc naturel régional Livradois-Forez est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe quatre types de collectivités territoriales : les communes, les EPCI, les conseils départementaux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce syndicat est administré par un Comité syndical de 70 membres répartis en quatre collèges. La gestion courante est assurée par un Bureau comprenant 21 membres.

En 2016, le Bureau syndical s'est réuni une fois et a examiné 6 dossiers. Le Comité syndical s'est réuni 4 fois et a examiné 78 dossiers.

Mouvements

ARRIVÉES

Elodie PERRET

Réseau agricole Livradois-Forez

Audrey JEAN

sensibilisation des scolaires à l'environnement

Brice GRENIER

Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez

Anne DE LA LANDE

Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez

Bastien BONNAND

Syndicat intercommunal « Ciné Parc »

Christelle LEFEVRE

création d'entreprises et accueil de nouveaux actifs

DÉPARTS

Martin Voiret

Urbanisme opérationnel

Karine Meyronne

Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez

Valérian Goin

Syndicat intercommunal « Ciné Parc »

Anne-Charlotte Durand

accueil de nouvelles populations

Jean-Luc Monteix

responsable du pôle

aménagement du cadre de vie

Louisa Laon

Réseau agricole Livradois-Forez

Pauline Chalafre

Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez

STAGIAIRES

— **Thomas Geiler**, stage d'observation

— **Nolann Fossier**, stage de découverte

— **Aurélien Pons**, évaluation des besoins de réactualiser le diagnostic hydromorphologique Dore aval de la DDT 63 de 2014

— **Lucas Mazal**, inventaire et cartographie des haies du site Natura 2000 Plaine des Varennes

— **Lauriane Ferrandis**, numérique/e-tourisme logiciel PAO

— **Emmanuel Marion**, travail sur SIG

— **Tifenn Chantelauze**, comment raisonner l'aménagement paysager d'un centre bourg dans le cadre d'un projet de réhabilitation urbaine ?

— **Soline Bouveaux**, la participation citoyenne en accompagnement des projets d'aménagement et démarches d'urbanisme des collectivités

— **Lucile Hammou**, diagnostic hydro-morphologique des cours d'eau du réseau hydrographique de la Dore aval

— **Amélie Fontenille**, diagnostic hydro-morphologique des cours d'eau du réseau hydrographique de la Dore aval : thématique « restauration ripisylve » (diversité des contextes notamment cas particuliers des secteurs enrésinés et de ceux où subsistent les dégâts de l'épisode neigeux de 2013)

— **Côme Berinchy**, contribution à l'élaboration de diagnostics pastoraux sur les Hautes-Chaumes du Forez

— **Basile Chaumzeau**, stage d'observation

Le budget

1. Les prévisions (budget primitif, budget supplémentaire et décisions budgétaires modificatives)

Le montant total du Budget Primitif 2016 (fonctionnement et investissement) s'élève à 4 416 979,98 €, soit une augmentation de 16 % par rapport au budget 2015.

Les dépenses et recettes initialement votées le 17 décembre 2015 au budget primitif (BP) ont été modifiées en cours d'exercice par une décision modificative (DM) votée le 29 novembre 2016.

Le budget supplémentaire (BS) 2016 a été adopté le 5 juillet 2016 avec reprise des résultats.

En intégrant les décisions modificatives en cours d'exercice et le budget supplémentaire, le montant budgété prévu (fonctionnement et investissement) était à hauteur de 6 757 428,69 € en recettes et en dépenses.

2. Les réalisations

Le décalage entre les dépenses réalisées et les recettes enregistrées durant l'exercice 2016 dégagent un solde négatif de -415 434,08 €.

Les recettes sont en hausse en raison notamment :

- de l'absence de recettes non perçues d'une part, sur le programme d'actions et d'autre part, sur certains postes d'animation inscrits dans le budget de fonctionnement de la structure (fonds européen LEADER, FEADER et FEDER) ;
- du faible niveau de réalisation des actions 2015 et 2016 qui n'ont pas permis en 2016 d'effectuer des demandes de versement d'acompte ou de solde.

Programme d'actions

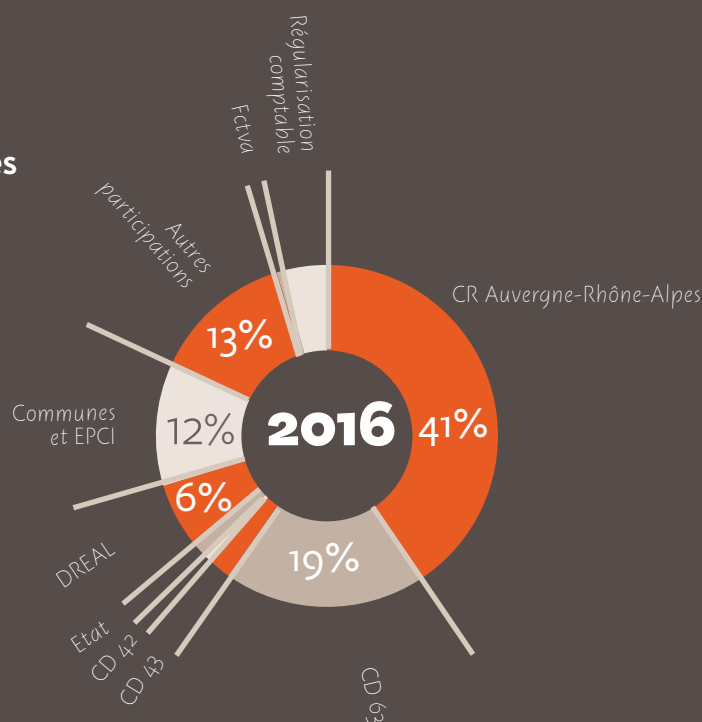
	Dépenses (€)	Recettes (€)
AXE 1 / Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance	267 784,48	125 983,87
AXE 2 / Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants	254 596,10	102 482,03
AXE 3 / Des pratiques plus durables pour une « autre vie »	269 219,18	160 390,39
AXE 4 / « Citoyen d'ici et du monde » : l'homme au cœur du projet	130 947,34	62 045,28
Sous-total actions	922 547,10	450 901,57
Structure	2 335 416,01	2 391 627,46
TOTAL	3 257 963,11	2 842 529,03

Les dépenses sont en légère diminution en raison principalement :

- de la hausse des coûts de certaines prestations et dépenses de structure ;
- de l'engagement sur une même année d'un volume important d'actions qui n'avaient pas pu l'être avant (actions 2015 et 2016).

Répartition des recettes sur les trois dernières années

	réalisé 2014	réalisé 2015	réalisé 2016
CR Auvergne	1 316 335,65	1 365 473,38	1 160 673,37
CR Rhône-Alpes	50 955,75	47 590,00	CR AURA
CD 63	695 705,16	551 147,94	539 102,69
CD 43	67 860,65	69 163,73	65 339,24
CD 42	24 057,95	20 691,45	20 691,45
État	182 465,81	199 391,29	43 422,97
DREAL	117 709,56	145 887,44	168 666,85
Europe	280 779,76	356 001,29	0,00
Communes et EPCI	262 178,30	340 214,00	329 311,51
Autres participations	374 275,86	431 221,98	380 128,55
FCTVA	9 493,85	15 377,39	14 511,67
Régularisation comptable	89 919,78	124 647,58	120 680,73
TOTAL	3 471 738,08	3 666 807,47	2 842 529,03



Le Parc, formidable levier financier

Le Parc est un formidable levier de financement pour le Livradois-Forez : pour 2,01 € par habitant de cotisation des communes, 27,5 € par habitant reviennent sur le territoire.

En dépenses, le montant réalisé de l'exercice 2016 est de 3 257 963,11 € (3 123 263,99 € en fonctionnement et 134 699,12 € en investissement) et 747 198,69 € restant à réaliser en 2016 en investissement.

En recettes, le montant réalisé de l'exercice 2016 est de 2 842 529,03 € (2 707 336,63 € en fonctionnement et 135 192,40 € en investissement) ; pas de reste à réaliser en 2016 en investissement.

3. Le fonctionnement de la structure Parc

Les dépenses de fonctionnement réalisées pour la structure « syndicat mixte » sont de 2 239 534,14 € (contre 2 203 430,78 € en 2015) et ont augmenté de 2 %.

Cette augmentation s'explique notamment par :

- le glissement vieillisse technicité : la part des salaires et charges de personnel représente un montant de 1 709 601,03 € en 2016 contre 1 683 937,37 € en 2015, soit une hausse de 1,52% - sachant que l'effectif est en grande partie titulaire (25 sur les 31 agents liés à la Charte et au programme LEADER) ;
- l'augmentation du point d'indice et l'évolution statutaire pour les catégories B applicables depuis le milieu d'année 2016

Seuls les emplois permanents et les contrats d'avenir sont inscrits au budget fonctionnement de la structure (soit 33 agents dont 2 affectés aux objet/compétence spécifiques « Pays Vallée de la Dore » et « SCoT » du syndicat mixte – et 2 agents en contrat d'avenir).

Les autres emplois liés à des actions (soit 6 agents) sont inscrits dans le budget « programme d'actions » du Parc.

Certaines dépenses font l'objet d'une augmentation liée aux coûts de prestations et à l'inflation (frais de chauffage, électricité, montée en puissance du Très Haut Débit...). Des difficultés relatives à l'approvisionnement de la chaudière bois ont été rencontrées début 2016 : cela a nécessité une consommation de gaz plus importante, impactant fortement les dépenses de structure - la situation a été régularisée à l'automne 2016 pour la nouvelle saison de chauffe.

La poursuite de la mise à jour de l'inventaire de l'actif, l'augmentation des dotations aux amortissements générées par l'augmentation des dépenses d'investissement expliquent également cette hausse.

Les marges de manœuvre deviennent donc faibles sur les dépenses liées à ces charges de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement réalisées pour la structure représentent 95 881,87 € (contre 108 129,85 € en 2015) et ont permis de financer l'acquisition de petit matériel, de véhicules et de postes informatiques.

1278 mandats pour régler les factures et 375 titres de recettes ont été émis.

© Cédric TOURNADRE



Bilan 2016 du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Édition : Parc naturel régional Livradois-Forez - Directeur de publication : Tony Bernard
Dépôt légal : 3^e trimestre 2017 - ISSN 0767-7863 - Tirage : 1500 exemplaires - Rédaction : Sylvie Jolivet
Conception graphique : crescend'O - Mise en page : Parc Livradois-Forez - Impression : GROUPE DROUIN.



Le réseau des Parcs

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Les 51 Parcs naturels régionaux représentent
près de 4 400 communes,
24 régions et 74 départements,
4 millions d'habitants
15% du territoire (hors DOM).

www.parcs-naturels-regionaux.fr



Parc naturel régional Livradois-Forez
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57
Fax 04 73 95 57 84
Courriel info@parc-livradois-forez.org
www.parc-livradois-forez.org

